

L'an deux mille dix-huit, le vingt-quatre septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 18 septembre 2018.

Étaient présents : M. Jean-Claude PASSIER, Mme Michèle PANISSET, M. Alexandre GAUTHIER, M. Philippe DUVERNOY, Mme Lucie BERNA, M. Philippe TISSOT, Mme Ghénia BENSAOU, Mme Léopoldine ROUDET, Adjoint
M. Louis CUENIN, M. Abderrahim EZZAHAR, Mme Francine GONAND, Mme Patricia LHOMME, Mme Gisèle CUCHET, M. Gilles MAILLARD, M. François NIGGLI, Mme Virginie CHAVEY, M. Karim DJILALI, Mme Hélène HENRIET, M. Christophe FROPPIER, Mme Sophie GUILLAUME, M. Rémi PLUCHE, Mme Christine SCHMITT, M. Patrick DOSNE, Mme Chantal VUILLEMARD, Mme Martine CHENUS MARTHEY, M. Eric LANCON, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, Mme Françoise BAQUET CHATEL, Conseillers Municipaux

Étaient excusés : M. Philippe BRUYERE avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
M. Jean-Marie AVELINE avec pouvoir à M. Jean-Claude PASSIER

Étaient absents : M. Roger CEGLINSKI
M. Roland GASTINEAU
Mme Dominique LEMESLE
M. Ilker CIFTCI

Secrétaire de séance : Mme Sophie GUILLAUME

Assistaient à la réunion les fonctionnaires suivants :

Mme Célia BERGOUNIOUX-EVEN – Mme Marie-Laurence BART – Mme Audrey WUNSCH - Mme Laëtitia LOCKERT - Mme Véronique MARIZIER – Mme Fabienne ROLHION – Mme Sylvie GRAU – Mme Ophélie GAL - M. Pierre SERRA

Assistait également (au début de la séance):

Monsieur le Sous-Préfet (M. Jackie LEROUX-HEURTAUX)

Madame le Maire

Je déclare la séance du Conseil Municipal extraordinaire du 24 septembre ouverte. Nous avons le quorum. Comme pouvoirs, nous avons Jean-Marie AVELINE qui donne pouvoir à Jean-Claude PASSIER et Philippe BRUYERE qui me donne pouvoir.

Il y a une seule question ce soir « Action Cœur de Ville de Montbéliard – Convention cadre pluriannuelle – Autorisation à signer la convention ».

Je remercie Monsieur le Sous-Préfet d'être à nos côtés, puisque ce dispositif qui est initié par les pouvoirs publics, évidemment, a recueilli l'assentiment de l'État et nous travaillons donc à double voix.

Je déclare, comme secrétaire de séance Sophie GUILLAUME et je vous annonce que le prochain Conseil Municipal aura lieu dans cette même salle le 15 octobre.

1. ACTION CŒUR DE VILLE DE MONTBELIARD – CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE – AUTORISATION A SIGNER LA CONVENTION

Madame Marie-Noëlle BIGUINET expose :

Mes chers collègues, nous sommes réunis ce soir pour un Conseil Municipal extraordinaire car la Ville de Montbéliard a été retenue, comme je vous le disais, dans le cadre du dispositif « Action cœur de Ville ». Ce dispositif important pour les villes moyennes, vaut bien que nous y consacrons une partie de notre soirée, afin d'en comprendre l'intérêt pour notre Ville. Cette belle reconnaissance est le fruit du travail que nous avons réalisé depuis maintenant quatre ans. Quand je dis « nous », je pense bien évidemment aux élus, Maires, Adjointes, Conseillers Municipaux, mais aussi aux services de la Ville : la Direction Générale, le service Développement Urbain, le service Enfance-Jeunesse, le service Finances, la Médiathèque, le service Animation, quasiment tous les services de la Ville ont travaillé pour réussir ce beau challenge. Je souhaite maintenant vous rappeler dans quel contexte nous sommes arrivés à l'exécutif dans cette collectivité et vous faire un peu l'histoire de l'évolution de notre ville depuis les trente dernières années, il est important de re situer le dispositif « Action Cœur de Ville », dans l'histoire de notre ville.

Tout d'abord, d'un point de vue économique. Il y a trente ans, la société Peugeot comptait 40 000 salariés qui venaient consommer et faire leurs achats en ville, aujourd'hui, cette même société qui heureusement est encore présente sur notre territoire ne compte plus qu'environ 10 000 salariés. Cette diminution progressive du nombre de personnes travaillant s'est faite en relative douceur. Peu de licenciements secs et un accompagnement au maximum des salariés non remplacés. Mais la perte de travail et les revenus qui allaient avec ces travailleurs, se font aujourd'hui durablement sentir, dans notre ville, depuis toutes ces années : moins de salariés, c'est moins de salaires pour consommer, moins de pouvoir d'achat. À cela, s'est ajouté le départ de familles qui allaient habiter ailleurs, pour trouver du travail, ce qui a entraîné une perte de population sur l'ensemble du territoire du Pays de Montbéliard. Par exemple, nous sommes passés de 31 800 habitants à Montbéliard en 1982 à 29 000 en 1990, soit 2 800 habitants de moins. Cette perte a continué les années suivantes. Ce sont d'ailleurs, l'ensemble des villes de l'Agglomération qui ont perdu, elles aussi, de la population : Audincourt, Valentigney, Grand-Charmont, Bethoncourt, etc. À cette perte d'habitants, s'est ajoutée, comme deuxième raison, pour Montbéliard, la disparition progressive d'un certain nombre de Services Publics du centre-ville. Vous les connaissez tous, je les ai déjà nommés, mais il me paraît important de les rappeler, pour une meilleure compréhension de nos difficultés : la Caisse d'Allocations Familiales, la Sécurité Sociale, le Tribunal, la Caserne du 1er Régiment d'Artillerie et ses militaires, pour finir, dernièrement avec le départ de la Sous-Préfecture, puis malheureusement, le départ de notre hôpital. On sait que l'éloignement de ces Services Publics du centre-ville entraîne inexorablement la diminution des flux et des passages de clients potentiels, consommateurs, dans les commerces. À ces deux phénomènes spécifiques à Montbéliard, est venu s'en ajouter, comme partout en France, un troisième qui est le développement important et la construction de zones commerciales en périphérie des villes. Dans des endroits vierges de construction où il était facile d'installer commerces et stationnements. Les consommateurs ont donc adopté de nouvelles manières de consommer qui ont provoqué la dévitalisation progressive des cœurs de ville, je parle ici, avec

toutes ces constructions et ses développements commerciaux, d'aménagement du territoire. C'est l'aménagement du territoire de la France, qui est à peu près partout, comme ça, en France. C'est un phénomène assez unique, en Europe, on ne trouve pas, cette situation-là, en Allemagne ou en Suisse, qui ont su garder la vitalité commerciale de leurs centres-villes. Nous avons bien naturellement fait ce constat, lors de notre campagne municipale. Nous avons réagi immédiatement après 2014, pour inverser cette malheureuse situation. Je vous rappelle qu'en 2014, on parlait, en priorité, du problème de sécurité, que nous avons réglé. Tout n'est pas réglé, mais nous l'avons réglé, en partie et je vous donnerai, tout à l'heure, la liste des actions que nous avons déjà menées, qui seront poursuivies, amplifiées et développées dans le cadre du dispositif « Action Cœur de Ville ». De nombreuses communes rencontrent également ces mêmes difficultés, même s'il n'y a pas deux cas pareils. Les pouvoirs publics, alertés par l'Association des Maires et les Maires eux-mêmes, ont décidé de créer le dispositif « Action Cœur de Ville », que le Préfet, Monsieur le Sous-Préfet, c'est peut-être prémonitoire...

Monsieur le Sous-Préfet

La place est déjà prise.

Madame le Maire

La place est déjà prise, vous nous l'annoncerez tout à l'heure... que Monsieur le Sous-Préfet va nous présenter. Nous allons le présenter ensemble. Au total, en France, ce sont 222 villes qui ont été retenues. Le fait d'être retenu, prouve : premièrement, que la commune rencontre effectivement des problèmes sur son centre-ville, deuxièmement que la collectivité a su identifier les problèmes et troisièmement qu'elle a su présenter au comité de sélection « Action Cœur de Ville » un projet et un programme d'actions suffisamment travaillées, pour que nous soyons sélectionnés et retenus.

En résumé, trois problématiques ont fragilisé notre centre-ville :

- La perte de salariés,
- La disparition des Services Publics,
- Le développement de zones commerciales en périphérie,

J'ajouterai quelques phénomènes en plus : la concurrence actuelle d'Internet et le prix des loyers des surfaces commerciales à Montbéliard, ainsi que la mauvaise qualité de l'habitat, toutes choses sur lesquelles nous travaillerons.

Je vais laisser, maintenant, la parole à Monsieur le Sous-Préfet, qui va vous présenter le dispositif général. Oui, Monsieur CUENIN.

Monsieur Louis CUENIN

Avant de délibérer de l'ordre du jour « Action Cœur de Ville » de Montbéliard, il m'a semblé intéressant de revenir sur cette visite de samedi matin, qui en fait se marie très bien avec ce futur qu'est le « Cœur de Ville ». Ce samedi 22 septembre, vous avez invité l'ensemble du Conseil Municipal, je dis bien l'ensemble, à visiter les chantiers en cours ou en projet de la Ville. Je voudrais, Madame le Maire, vous féliciter et vous remercier pour cette visite, qui concrétise visuellement ce dont nous discutons et votons au sein du Conseil Municipal. Il n'est pas question, ici, de rappeler l'ensemble de la visite, mais je voudrais quand même y revenir pour ceux qui ne semblent pas convaincus par les changements importants de notre ville :

- La construction de l'école Sous-la-Chaux, attendue depuis 60 ans. Les élèves bénéficieront d'une école à la pointe de la modernité tant sur le plan des locaux que des équipements. Bâtiment à énergie positive, dans le cadre du développement durable.
- La présentation d'un dédoublement de classes à l'école du Petit Chênois, il est intéressant de savoir que ce dédoublement a été effectué dans toutes les écoles de la ville. Près de 300 000 € pour la Ville, suite à une décision gouvernementale, mais très intéressante.
- Les travaux rue de la Schliffe, dont l'objectif était double : améliorer le passage des lignes de bus, réaliser un aménagement urbain qualitatif sur le secteur du centre-ville.
- Le réaménagement général des abords de l'OTSI : optimisation du parking, création d'un espace de rassemblement, réfection de la Fontainerie.

- Le parvis de la gare, chantier impressionnant en cours de finition, véritable espace multimodal, d'une surface de 2 300 m².
- Les travaux importants de la chaufferie à la Petite-Hollande.
- Les modifications à la piscine qui ont permis, dès cette année, de reconquérir principalement les familles. La démolition de deux immeubles vétustes, rue du Petit Chênois, par Habitat 25.

Côté projets, on n'est pas en reste non plus :

- Projet des Hexagones.
- Projet des Blancheries.
- Rénovation du Port de Plaisance, déjà entamée.
- Les équipements sociaux culturels au centre-ville : à la Ferme de Bosquette et à la Maison HIRSCH.

Côté privé :

- Le projet de clinique.
- Le projet d'école d'infirmières.
- La piste de kart.
- Le complexe sportif.
- Et pour terminer, la transformation de l'hôpital qui, d'après les propriétaires, « se vend ou se loue comme des petits pains ». Explications complémentaires avec un programme mixte par les acheteurs donc, par le privé : commerces, activités tertiaires et logements. La description est loin d'être exhaustive.

Il y a un monde entre les récriminations que l'on vous a adressées, Madame le Maire, on vous a accusé de mentir, de n'avoir aucune perspective d'avenir pour la Ville et bien d'autres déclarations désobligeantes. Il est dommage que tous ceux qui vous accusent ne soient pas venus pour se rendre compte que la ville est en train de changer, de se moderniser et de se tourner vers l'avenir.

Par ailleurs, ces mêmes élus auraient pu se rendre compte que les « Ravis » et les « 404 » avaient disparu.

Avant de terminer, je voudrais remercier et féliciter tous les services qui ont participé à cette visite. Leurs explications de très bon niveau ont été très appréciées par tous les participants. Je vous remercie.

Madame le Maire

Je te remercie Louis. Je ferai des commentaires sur ce que tu viens de dire, tout à l'heure, j'ai noté. Nous allons laisser Monsieur le Sous-Préfet présenter « Action Cœur de Ville » et une fois que toutes les explications auront été données, nous pourrons échanger et revenir sur tes propos.

Monsieur le Sous-Préfet

Merci Madame le Maire. Vous aviez souhaité que je sois présent à l'ouverture de cette session extraordinaire de votre Conseil Municipal pour évoquer, en effet, le dispositif national et le contexte dans lequel nous avons travaillé, vos services et les miens, et d'autres services de l'État sur ce dossier. Donc, je vais me livrer à cet exercice et bien sûr, conformément à l'usage, lorsque j'en aurai terminé je me retirerai, puisque, l'usage veut que le représentant de l'État n'assiste pas aux délibérations d'un Conseil Municipal et encore moins au vote qui suivra.

Je voulais rappeler, vous en avez déjà dit quelques mots, que ce plan « Action Cœur de Ville » a été décidé par le Gouvernement et présenté par le Ministre de la Cohésion des Territoires en décembre 2017, à l'occasion d'une Conférence Nationale des Territoires. Ce programme était destiné, avec d'autres mesures concernant d'autres territoires, notamment les territoires ruraux, à redynamiser les centres-villes, en particulier dans les villes moyennes, puisque vous l'avez dit, vous en avez fait la remarque, c'est une caractéristique de notre territoire d'avoir des villes moyennes et des centres-villes malheureusement qui n'ont pas toujours le dynamisme que l'on souhaiterait. À l'issue de cette annonce et après tout un travail qui a été réalisé à l'échelon local et donc en particulier dans le département du Doubs, le Ministre de la Cohésion des Territoires a annoncé en mars de cette année, la liste des 222 villes qui ont été retenues pour bénéficier de ce dispositif. Je rappelle simplement

qu'en Bourgogne-Franche-Comté, ce sont 15 villes qui en ont bénéficié, dont deux dans le département du Doubs : Montbéliard et Besançon. Et à partir de là, il a fallu se mettre au travail, un travail qui avait déjà été commencé, bien entamé, par les services de la Mairie, d'une part, mais aussi par d'autres services de l'État et donc, il a fallu mettre cela en forme et dans la forme qui a été requise. Cette forme, je voudrais m'y arrêter quelques instants parce qu'elle se caractérise par beaucoup de souplesse et beaucoup par ce que les techniciens hors-sol parisiens appellent la modularité. C'est-à-dire que l'on peut, à partir d'un socle commun, d'un constat fait sur la situation et d'un certain nombre de projets qui sont déjà « dans les tuyaux », on peut ajuster les choses et travailler de manière souple. C'est ce que nous avons fait, je crois, jusqu'à maintenant, avec les services de la Ville. Vous nous avez fait des propositions, on en a discuté et les services de l'État ont apporté leurs commentaires, leur contribution et cela a permis d'arriver à cette convention. J'allais dire ce premier jet de convention, le terme n'est pas exact puisque dans le déroulement de cette procédure, il y a plusieurs étapes et donc, l'étape d'aujourd'hui et sur laquelle on vous demande de vous prononcer, c'est la première version de la convention, qui reste encore, « embryonnaire » ce n'est peut-être pas le terme parce qu'il y a beaucoup de choses, beaucoup de pages dans ce document et un certain nombre d'actions déjà qui sont présentées, mais ce n'est pas le document final, loin de là. Une fois cette phase achevée, nous devons travailler sur les amendements, les avenants et toutes les nouvelles actions qu'il faudra y rajouter et je sais que vous ne manquez pas d'idées sur ce sujet, avec les demandes de subventions à l'appui bien sûr et cela nous permettra de continuer à travailler sur ce dossier qui est très évolutif en vous rappelant que la convention qui va être signée -je vais revenir samedi prochain- est valable pendant six ans et demi donc, jusqu'au 29 mars 2025, donc, d'ici là, nous aurons encore l'occasion de travailler sur ce dossier qui est essentiel pour le développement de la ville, vous l'avez rappelé, Madame le Maire et je crois que les services de l'État, en particulier, mais les autres partenaires comme la Caisse des Dépôts, l'ANAH, Action Logement se devaient de travailler ensemble, dans ce sens et pour redynamiser le centre-ville et redonner à la ville de Montbéliard, son rôle de ville centre, dans cette Agglomération. J'en profite pour dire que ce travail sur « Action Cœur de Ville » doit être fait et c'est déjà le cas -on l'a vu lors de la réunion du comité de projet, l'autre jour- doit être fait en parfaite liaison, évidemment, avec la Communauté d'Agglomération. La ville ne peut pas se développer, le centre-ville ne peut pas se développer, sans tenir compte de territoires qui se trouvent autour. Donc, l'aboutissement de tout ce travail qui a commencé et qui, encore une fois, n'est pas terminé, loin de là, cela sera la signature de cette première version de la convention, qui aura lieu samedi. Cela sera, pour l'État, mon collègue le Secrétaire Général de la Préfecture qui assure les fonctions de Préfet par intérim, pour quelques semaines encore, puisque j'en profite pour vous annoncer que ce matin, en Conseil des Ministres, un nouveau Préfet du Doubs a été nommé en la personne de Monsieur Joël MATHURIN, qu'un certain nombre d'entre vous connaît, puisqu'il a exercé, il y a quelques années, les fonctions de Secrétaire Général de la Préfecture. Donc, il revient dans le département, cette fois-ci avec la casquette de Préfet. Voilà ce que je voulais dire. J'ajoute qu'un certain nombre d'actions ont déjà reçu l'accord pour un financement par l'État, je ne parle que de l'État, il y a d'autres financeurs, il y a notamment le Conseil Départemental, le Conseil Régional, mais tout cela viendra en son temps, l'État a déjà retenu un certain nombre de projets qui sont financés dans le cadre de ce dispositif « Action Cœur de Ville » sur la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) qui a été créée il y a maintenant deux ans. Il y aura d'autres actions qui seront financées au fur et à mesure que les dossiers nous seront présentés par la Ville et que l'on en aura discuté. On les introduira au fur et à mesure dans cette convention, pour au final, en 2026, avoir un document définitif et surtout, avoir réalisé, je l'espère, toute une série de choses qui permettront à Montbéliard de retrouver un centre-ville digne de ce nom. Voilà ce que je pouvais vous dire sur ce sujet.

Madame le Maire

Je vous remercie, Monsieur le Sous-Préfet, vous restez encore avec nous le temps de la présentation du cadre de ce dispositif, la présentation également des actions qui ont été déjà commencées avant que nous soyons retenus, qui vont continuer, pour la plupart, mais cette fois-ci, elles seront financées en partie, par d'autres partenaires et puis, également, les actions matures qui sont au nombre de 19 et dont je vous présenterai une partie. Vous allez voir à l'écran, le programme au niveau national dont Monsieur le Sous-Préfet, vient de vous parler. 222 villes sont retenues pour un programme qui dure cinq ans, un petit peu plus longtemps si j'ai bien compris, à l'instant, Monsieur le Sous-Préfet, six ans et demi. Cela commence en 2018, pour s'achever normalement en 2022 avec deux objectifs demandés par l'État, qui sont : premièrement, l'amélioration des conditions de vie des habitants des villes moyennes, Montbéliard en fait partie, avec 221 autres villes et le deuxième point est de conforter

les villes moyennes dans leur rôle de moteur de développement du territoire. On sait que les villes moyennes qui attirent une certaine population, d'ailleurs c'est très souvent des villes centre d'Agglomération, ont besoin d'être renforcées pour attirer de nouvelles populations et de nouveaux consommateurs.

Et cela sur cinq axes stratégiques :

Le premier est de réhabiliter et restructurer l'habitat en centre-ville. Nous en parlerons tout à l'heure.

Le deuxième est de favoriser un développement économique et commercial équilibré, d'où l'embauche d'un manager de commerces et de centre-ville.

Le troisième est de développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions. On voit qu'un certain nombre de choses ont été faites avec les transports en commun, avec la circulation et tout ce qui touche la mobilité des personnes à mobilité réduite.

Le quatrième est de mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine. Nous avons de nombreux bâtiments importants à Montbéliard qu'il s'agira de mettre en valeur.

Le cinquième est de fournir l'accès aux équipements et Services Publics, tout cela par l'informatisation de nos différents bâtiments.

Ensuite les étapes de la mise en œuvre de ce dispositif sont au nombre de trois. Nous sommes actuellement, et ce, jusqu'à samedi en phase de préparation. L'élaboration de la convention-cadre qui sera signée par la Ville qui est pilote de cette opération de l'État, puisqu'il doit y avoir obligatoirement, une validation de l'État pour que nous puissions avancer dans ce dispositif de l'Agglomération, de la CDC, de l'ANAH, d'Action Logement et un peu plus tard, nous rejoindrons : la Région et le Département. Il s'agira de désigner un directeur de projet et une équipe de projet. J'en profite pour vous présenter, vous vous retournerez pour mes collègues élus, Monsieur Pierre SERRA qui veut bien se présenter en deux mots.

Monsieur Pierre SERRA

Pierre SERRA. C'est mon premier job, je viens juste de terminer mes études et je viens de l'Institut d'Aménagement et de l'Urbanisme de Lille. Voilà, c'est à peu près tout.

Madame le Maire

Il va arriver officiellement dans la collectivité mi-octobre et puis la deuxième personne est Ophélia GAL qui voudra bien se présenter, qui est notre nouveau manager de centre-ville et de commerces.

Madame Ophélia GAL

Bonjour à tous, vous me connaissez, pour la plupart, en tant que chargée de mission à l'association des commerçants à Montbéliard et donc, je serai en poste en tant que manager de centre-ville, à partir du 9 octobre.

Madame le Maire

Voilà, donc, ces deux personnes vont arriver très prochainement et pourront travailler sur ce beau dispositif. Donc, j'en reviens à mon document.

Donc, l'installation d'un comité de projet, nous recenserons les diagnostics existants, donc, les différentes études que nous avons faites, en exposant les mesures déjà mises en œuvre et les actions qui sont prêtes.

La deuxième phase dans ce projet est la phase initialisation qui commence donc dès le lendemain de la signature. Je vous rappelle que vous êtes tous invités le 29 septembre à la signature de la convention qui se signera en Mairie de Montbéliard et dès le lendemain, nous pourrons mettre en place le début de nos actions. L'échéance de cette phase initialisation aura lieu le 30 mars 2020. Je ne vous lis pas tout ce qui est écrit dedans, il suffit que je résume en vous disant que cette action se déclinera selon les cinq axes stratégiques dont je vous ai parlé tout à l'heure et elle précisera le calendrier de réalisation, le budget surtout et les opérations de financement que nous allons mener.

La troisième, et dernière phase, sera la phase déploiement, qui se déroulera jusqu'à la fin du dispositif, jusqu'au 31 décembre 2022, avec la mise en œuvre de tous les projets et les différentes opérations.

Donc, vous le voyez la durée de la convention. Phase d'initialisation : 18 mois. Des avenants sont possibles, Monsieur le Préfet vous l'a dit, une grande souplesse dans le dispositif, avec une évolutivité du programme, tout à fait possible.

On pourrait comparer ce dispositif « Action Cœur de Ville » au dispositif « Rénovation urbaine », sur la Petite-Hollande, dispositif initié par l'État, dans les quartiers sensibles, qui est sur Montbéliard depuis 2004 et qui, aujourd'hui, a sa deuxième période. On peut dire que l'on pourrait appeler ça la « rénovation urbaine et commerciale de centre-ville ».

La convention d'initialisation : très rapidement, il va s'agir de présenter le comité de gouvernance, le périmètre du projet et la liste des actions matures. La gouvernance du projet est la suivante : vous voyez des petits ronds apparaître, donc, il y a un comité de projet qui regroupe les différents partenaires : bien sûr, la Ville, l'État, l'Agglomération, la CDC, la CCI, la Chambre des Métiers, Action Logement, l'ANAH, et un petit peu plus tard, nous aurons la Région et le Département. Et bien sûr l'association des commerçants, puisque nous travaillons très régulièrement avec eux. Et que nous allons continuer de cette manière-là.

Deux comités techniques : un comité technique de travail avec tous les partenaires dont je viens de vous parler, qui se réunira plus souvent. Le comité de gouvernance se réunissant trois fois par an, on va dire. Et le groupe technique opérationnel local, pour les actions très rapides sur le centre-ville. Piloté par le directeur de projet Pierre SERRA, par le manager de commerces et de centre-ville, Ophélie GAL, et évidemment, avec l'aide de l'ADU qui aura en charge la mise en cohérence de toutes les études que vous avons réalisées sur le centre-ville au cours des dernières années et bien sûr, les services municipaux.

Je viens de vous parler du comité de projet, je vous ai cité tout le monde.

Maintenant le périmètre de ce dispositif. On parle du centre-ville, le centre-ville, c'est ce qu'il y a à l'intérieur de la boucle et du boulevard. Mais il est bien évidemment connecté avec d'autres quartiers de la ville de Montbéliard qu'il soit résidentiel, qu'il soit un quartier où il y a des services ou des Services Publics ou encore un quartier amené à se développer. C'est la raison pour laquelle nous avons dessiné cette étoile en cinq branches, qui vous représente l'étendue du périmètre du dispositif sur lequel nous souhaitons désormais travailler.

Le premier étant le faubourg de Besançon que vous voyez sur votre gauche. Un quartier nouveau important, très important, tu l'as dit tout à l'heure Louis, qui va se développer et qui a commencé de manière importante, c'est l'ancien quartier de l'hôpital avec, tout près la Chiffogne et la Citadelle. Il y a sur votre gauche, tout ce qui touche Peugeot avec le triangle du Congo et les différents espaces fonciers autour. Il y a ensuite le quartier de l'Île en Mouvement, du Près-la-Rose avec la connexion sur la Petite-Hollande, très important et puis le quartier du Port qui est un espace amené à se renforcer et à se développer. Donc, vous voyez que notre étude ne s'arrête pas uniquement au Cœur de Ville, mais que l'on va chercher les connexions avec les autres quartiers de la ville, susceptibles de venir en centre-ville et d'avoir des rapports très réguliers avec le centre-ville.

Les actions que nous avons déjà menées, qui vont continuer, se prolonger dans le cadre de ce dispositif, mais que nous avons incluses, bien sûr, dans les propositions que nous avons faites à l'État. Vous les connaissez tous, on les a visitées lors de la réunion de la visite des chantiers, ce samedi. Il y a la requalification du parvis de la gare qui est bientôt terminé, il y a l'aménagement des espaces publics, dans le cadre d'ÉvolitY, le site Acropole et la rue de la Schliffe, qui est bientôt fini. Rue de la Schliffe qui, je vous le rappelle, n'avait pas vu de travaux depuis 60 ans et qui depuis que moi, je suis élue, depuis bientôt plus de 17 ans, et bien, j'ai toujours entendu dire qu'il fallait que cette rue de la Schliffe soit rénovée, que son attractivité soit renforcée pour pouvoir se connecter à la belle rue de la rue de Belfort. Ça y est, nous y sommes et l'embellissement de cette rue va permettre cette connexion.

Nouvel espace public, c'est aussi le patrimoine. Patrimoine important que nous avons sur la Ville, avec l'Office du Tourisme, le Château, la maison des associations et la poursuite du plan lumière. Le plan lumière, je vous en ai déjà parlé à maintes reprises, ce sont, à terme, quatorze bâtiments sur la ville qui seront mis en lumière, qui seront mis en valeur par un éclairage tout à fait approprié. Ce plan lumière commence cette année, par quatre bâtiments de la ville : Office du Tourisme, le Château, la gare et la Maison Peugeot et nous avons un programme pluriannuel d'investissement, pour les dix bâtiments de la ville qui resteront à éclairer, à savoir : la Mairie, Beurnier Rossel, le temple Saint-Martin, le Bâtiment des Halles, l'église Saint-Maimbœuf, le temple Saint-Georges... Mais cela se déroulera sur trois ans. Cette mise en valeur nocturne des bâtiments favorise, bien évidemment, la venue à l'intérieur du centre-ville de publics différents, de touristes, de visiteurs.

Programme que nous avons également commencé et qui fonctionne très bien, c'est la mise en place de ravalement de façades des immeubles, mais aussi des commerces, avec la création d'un fonds d'aide financier aux travaux sur les façades et sur les façades commerciales et nous avons l'aide à l'association des commerçants qui existe depuis plusieurs années mais que nous renforçons, avec une aide à la création de projets, pour les commerçants, à hauteur de 15 000 € et un coaching de l'association des commerçants, par le Cabinet Lestoux avec lequel nous avons travaillé depuis de nombreuses années. Donc, cela, ce sont les actions qui ont commencé et qui vont être poursuivies.

Maintenant, je vais vous parler des actions matures, qui vont pouvoir être réalisées pendant les dix-huit mois de la phase d'initialisation. Certaines sont menées par la Ville, d'autres seront menées par d'autres partenaires à savoir la Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI) d'autres, par l'Agglomération. La première de ces actions, c'est donc l'embauche, je vous l'ai dit de notre chef de projet. Cette embauche est demandée par l'État qui veut avoir la possibilité de vérifier la pertinence de nos propositions, de nos projets, la réalisation des actions, qu'elles soient concrètes ou financières.

Les actions matures, nous avons la poursuite, je vous l'ai dit, du plan lumière. Vous voyez là, un plan de la ville, vous voyez les différentes rues qui arrivent au centre-ville, on voit bien le boulevard de ceinture et on voit tous ces petits points lumineux, jaunes et bleus, qui sont éclairés et qui vont, en 2020, éclairer 14 bâtiments de la ville. Vous avez l'exemple du Château, un peu plus loin. On vous a montré ce que cela pouvait donner, et puis vous avez sur un plan, les quatorze édifices qui seront mis en lumière.

La deuxième action mature sur laquelle nous allons pouvoir travailler très rapidement, c'est la rénovation du port de plaisance. Ce port de plaisance rencontre un véritable succès depuis un certain nombre d'années. D'abord, l'Eurovéloroute Nantes-Budapest, y participe beaucoup, il y a de nombreux cyclistes, il y a de nombreux habitants de Montbéliard et du Pays de Montbéliard, de nombreux plaisanciers, également, qui viennent. Aujourd'hui, nos pontons, au nombre de trois, sont vieux, sont vieillissants et ne sont plus adaptés aux pontons actuels, donc, nous allons changer, cette année, les trois pontons qui sont vieux et nous allons, en même temps, renforcer la restauration sur le port, ainsi que les sanitaires. Nous aurons vraiment un espace central au port, pour tous les types de populations, qui viennent, qui passent par-là, qu'ils soient plaisanciers, touriste, ou habitants du Pays de Montbéliard.

Nous avons au niveau culturel, un certain nombre de projets qui vont être réalisés rapidement. Le premier étant la création d'un équipement culturel en centre-ville. Équipement culturel et de loisir que nous installerons dans un premier temps à la Ferme Bosquette. Je dis dans un premier temps parce que dans un deuxième temps, un peu plus tard, cet équipement déménagera, toujours au centre-ville, mais nous voulons profiter de cette dynamique d'« Action Cœur de Ville », pour dès l'année 2019, le temps de faire quelques travaux, et d'organiser la venue d'associations et de professionnels de la culture, de l'animation, des associations sportives, etc., nous voulons profiter de cette dynamique pour commencer à ouvrir ce centre dès septembre 2019. Donc, quelques travaux vont être réalisés à la Ferme Bosquette et dans un deuxième temps aux environs de septembre 2021, l'équipement culturel, s'établira définitivement dans la Maison Hirsch. Est-ce que tout le monde voit la Maison Hirsch ? C'est la maison de la Place Velotte qui est fermée depuis de nombreuses années, que nous venons d'acheter par l'intermédiaire de l'EPF, dans laquelle il y a beaucoup de travaux à faire, mais qui accueillera l'équipement culturel et de loisir de manière définitive. Pourquoi créer un équipement de cette manière-là, en centre-ville ? D'abord, parce qu'il n'y en a jamais eu et que cela correspond à des besoins et à des demandes de la population qu'elles soient familiales, qu'elles soient des jeunes, des moins jeunes, voire des retraités. Il y a aujourd'hui, ce type d'équipement à la Petite-Hollande avec le

Jules Verne, à la Chiffogne Citadelle, avec Léo Lagrange de même qu'aux Batteries du Parc, mais au centre-ville nous n'en avons jamais eu et nous pensons que c'est élément fort d'attractivité du centre-ville. En plus juste en dessous de la Maison Hirsch, nous avons le parking Velotte où il sera très facile d'organiser un stationnement pratique.

Deuxième équipement culturel d'importance, s'il en est un, à proximité du centre-ville, c'est la construction du nouveau conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique. Nous allons voter à l'Agglomération, jeudi 27 septembre c'est-à-dire dans trois jours, les différentes participations et de la Ville de Montbéliard pour le conservatoire, et de l'Agglomération pour le Château et cette fois, nous pouvons dire que les choses ont avancé de manière très positive et que ce conservatoire va enfin voir le jour.

Évidemment que quand on dit culture, on pense tout de suite au Château. En même temps que le nouveau conservatoire sera construit, il y aura une étude de reconversion du Château. Notre Château doit développer son aspect culturel qu'il a déjà avec les deux musées et avec les archives, mais il devra également se développer pour répondre à des demandes touristiques qui sont nombreuses et il faudra travailler, bien sûr, sur l'accessibilité du Château sur les différents équipements qui pourront être mis ou renforcés à l'intérieur. Vous avez d'ailleurs vu, lors de la semaine de l'architecture, que les étudiants architectes, qui sont venus et qui ont trouvé beaucoup d'intérêts à la ville de Montbéliard, qui nous ont dit de façon unanime, étudiants ou enseignants, que nous avons une belle petite ville. Comme quoi, il faut parfois venir de l'extérieur, pour se rendre compte que notre ville est quand même bien agréable. Les cinq équipes ont travaillé sur le projet de reconversion du Château, ont fait des propositions intéressantes, parfois décoiffantes et il est évident que cette étude que nous allons faire, va utiliser les idées qu'ils nous auront proposées. Autre sujet culturel, c'est l'amélioration qualitative et quantitative des services offerts par la Médiathèque, je pense notamment, à une amélioration notable des équipements informatiques. Vous voyez que la culture et le tourisme ne sont pas oubliés dans ce dispositif.

Nous aurons ensuite, au niveau du logement - Louis CUENIN a parlé tout à l'heure : les logements qui étaient proposés à l'hôpital, logements neufs et meublés, ont trouvé des clients extrêmement rapidement - la mise en place d'une OPAH, Opération Publique d'Amélioration de l'Habitat en centre-ville, qui devra permettre cela. Retrouver des logements de qualité en centre-ville, pour tout type de populations : des petits logements, des logements moyens, meublés, pas meublés, accessibles, avec places de stationnement ou sans place de stationnement, mais nous devons retrouver de la population en cœur de ville. Et on sait que les villes anciennes, surtout celles qui ont un patrimoine important, ont des bâtiments ou des maisons qui ont été construits, il y a plusieurs dizaines, voire centaine d'années et qu'il y a souvent des problèmes de vétusté ou d'accessibilité. Donc, cette étude va permettre de travailler sur ce sujet primordial. Et puis nous avons beaucoup parlé de l'hôpital qui nous a malheureusement quittés, il y a maintenant un peu plus d'un an et qui, racheté par des investisseurs privés locaux, va devenir un nouveau quartier de Montbéliard, très proche du centre-ville. C'est la raison pour laquelle je vous parlais, tout à l'heure, de l'absolue nécessité de faire une connexion beaucoup plus visible et beaucoup plus qualitative entre le centre-ville et l'ancien hôpital. Nous allons proposer un projet de réaménagement de l'axe Foch / Flamand, l'avenue Foch, c'est celle qui monte depuis le commissariat, jusqu'en bas de l'hôpital et après, l'hôpital, c'est la rue Flamand qui commence et tout cet axe-là, jusqu'à l'Ecole de Police devra être réhabilité, embelli, plus accessible, plus sûr pour les piétons, plus large, également pour les cyclistes, donc, là, c'est un véritable projet d'accessibilité de ce nouveau quartier que nous allons vous proposer. Et puis nous vous proposerons également un plan directeur des espaces publics du Cœur de Ville. Les espaces publics du centre-ville, ce sont les différentes places, que ce soit la Place des Halles, la Place Saint-Martin, la Place Albert Thomas, l'Acropole -nous en avons parlé tout à l'heure- et sur ces espaces publics, nous devons faire des propositions de réaménagement, ou d'amélioration.

Voilà ce que je voulais vous dire sur les plus gros projets qui pour certains, vont être mis en place rapidement, pour d'autres, qui vont nécessiter une réflexion plus approfondie. Je terminerai par l'accompagnement à la dynamisation commerciale. Donc, nous travaillerons au côté de l'association des commerçants et bien sûr, en accord avec eux, pour proposer des solutions de redynamisation commerciales et également avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie, qui va lancer très rapidement, dans les actions matures, deux opérations dont je vais vous parler, qui est l'amélioration et la valorisation de la qualité d'accueil des commerces. C'est donc la CCI, qui travaille en direct avec les commerçants et également l'accompagnement, pour les commerçants, au numérique. Voilà un

vaste programme, des actions variées, différentes sur différents endroits du centre-ville de la ville de Montbéliard. D'autres actions à conforter avec de nombreux partenaires, avec un budget qu'il va falloir monter en accord avec tous les partenaires, puisque beaucoup de partenaires nous amèneront des financements à toutes ces actions. Les cinq milliards qui seront mobilisés par l'État, sur cinq ans, cela ne veut pas forcément dire un milliard par an, divisé par 222 villes, cela veut dire que nous devons être capables, être bons, avoir des propositions pertinentes pour obtenir les meilleurs financements acceptés par l'État et pour les autres partenaires. Et comme nous sommes prêts rapidement, à engager des actions, vous savez que ne sont pas les premiers arrivés, les premiers servis, mais nous espérons être bien placés. Monsieur le Sous-Préfet, je vous regarde, nous espérons, évidemment, être bien placés pour ces financements.

Voilà, moi, je voudrais remercier une nouvelle fois, tous ceux et toutes celles qui, évidemment, à commercer par l'État, par toutes les collectivités qui ont travaillé à nos côtés, toutes les associations, je pense à l'association des commerçants, ont été à nos côtés de manière très régulière pour cela. Nous avons là un véritable défi à lancer pour notre centre-ville, à l'image de celui qui est en cours pour la Petite-Hollande, c'est un programme riche, passionnant, sur lequel nous avons encore beaucoup de travail. Et dès le 30 septembre, nous commençons toutes les actions dont je viens de vous parler.

Merci Monsieur le Sous-Préfet. Nous allons laisser maintenant la place au débat et je vous dis à samedi pour la signature.

- Départ de Monsieur le Sous-Préfet -

Madame le Maire

Je vais commencer par répondre à Louis CUENIN, qui a fait quelques commentaires sur la visite des chantiers de samedi. Nous avons commencé à mettre en route ces chantiers, c'était quelque chose qui existait, il y a une dizaine d'années, et qui permet de se rendre compte, en une matinée, des nombreux projets et des réalisations concrètes qui ont été déjà faits et celles qui sont en cours. On se rend compte qu'il y a beaucoup de choses qui se passent, il y a des travaux, mais souvent, on les voit l'un après l'autre et on n'a pas une vue d'ensemble. La visite des chantiers a permis cela, je te remercie Louis, d'avoir souligné, d'abord l'intérêt que vous avez tous porté, en tout cas, ceux qui sont venus, à cette visite et de souligner l'importance des projets et du changement, de la transformation qui est en train de se passer sur notre ville.

Qui prend la parole ? Madame CHIAPPA KIGER.

Madame Myriam CHIAPPA KIGER

Merci Madame le Maire. Il faut juste que je modifie quelque chose parce que vous nous avez apporté beaucoup d'éléments. J'ai regretté, lors de la Commission, que l'on n'ait pas une telle présentation, parce qu'on a eu une présentation de Monsieur PASSIER, qui était finalement très bien, mais on était tout dans l'oralité, on n'avait pas de documents supports et finalement, cette présentation, comme vous l'avez faite, m'amène à avoir pas mal de questions, j'aurai les réponses certainement, mais je les aurais peut-être posées en Commission.

Tout d'abord Madame le Maire, sachez que nous nous réjouissons sincèrement que Montbéliard ait été retenu parmi les 222 villes pour bénéficier de ce programme « Action Cœur de Ville » mis en place par le Gouvernement. Le récent débat à l'Agglomération, sur le pacte fiscal et financier de solidarité, a mis en lumière le fait que Montbéliard était classé 205^{ème} parmi les 250 premières communes les plus défavorisées, sur la base d'indicateurs objectifs : revenu imposable moyen par habitant, nombre de logements sociaux, nombre de bénéficiaires des APL. S'ajoutent à ce constat sociologique, pour Montbéliard, des problèmes spécifiques d'un centre-ville déclinant, avec une surpériphérisation de l'activité commerciale et des équipements : perte d'attractivité de la ville, où les phénomènes de vacances et de paupérisation sont très développés. Les enjeux de programmation urbaine y sont donc primordiaux. Pour travailler l'attractivité du centre-ville et plus spécifiquement la réaffirmation de la notion de « centralité » au sein de l'Agglomération, Montbéliard doit être le cœur de l'Agglomération.

Indispensable pour faire venir de la population, indispensable pour créer des emplois ou de nouveaux commerces. La centralité constitue le symbole d'une ville et de son attractivité. Aujourd'hui, Montbéliard, malheureusement, n'assume plus vraiment dans l'Agglomération, cette place, ce qui constitue un handicap pour son attractivité. Ce constat n'est pas récent. Vous avez égrené la liste de toutes les pertes de la ville de Montbéliard, je ne vais pas les reprendre, mais la redynamisation du centre-ville était pour nous aussi, un enjeu essentiel. Un diagnostic avait été établi en 2011, qui posait les mêmes problématiques que le Cabinet Lestoux, mandaté par vos soins en 2016. Notre action en Cœur de Ville avait été réfléchie et sa mise en œuvre programmée dans un plan pluriannuel d'actions. De nombreux projets ont vu le jour et je me permettrai d'en citer les plus importants : la réhabilitation des Bains Douches qui a donné naissance à des espaces d'attractivité très importants pour la ville : une nouvelle salle de spectacle de 250 places ainsi qu'un restaurant : les Bains Douches. Ces deux équipements sont des ambassadeurs de la qualité et de l'attractivité du centre-ville. La réhabilitation du Bâtiment des Halles, bien évidemment, avec la mise en valeur des anciennes voûtes. Les commerces se sont ouverts sur la cour intérieure, ils ont pris une nouvelle dimension, nous avons facilité l'implantation d'un magasin alimentaire de qualité, avec une œuvre innovante : le bio. Cela a été une belle réalisation pour le cœur de ville. La construction d'un nouvel hôtel au centre-ville, qui a été le fruit d'une réflexion globale, sur l'offre hôtelière de la ville centre et de l'Agglomération. Son déficit a été préjudiciable à l'attractivité de Montbéliard. Aujourd'hui, c'est toute une clientèle qui réinvestit notre ville régulièrement. Pour parachever la modernisation de ce secteur, je ne vous rappelle pas la friche de l'ancien cinéma et de sa brasserie, la Ville a aussi beaucoup investi pour réhabiliter la façade du CRAC et la construction du nouvel accès au parking Velotte. Nous avons, bien évidemment, travaillé sur l'habitat au centre-ville, avec le programme des Blancheries, nous avons soutenu les porteurs de programmes comme celui de la Lizaine, l'avenue des Alliés, ou encore Pierre de Lumière, rue Jules Grosjean, la rénovation du Lion Rouge, les deux immeubles du passage du 19 mars et enfin, bien sûr, la réhabilitation de l'ancienne clinique Laennec. Nous avons travaillé les liaisons, la mobilité, avec la construction de l'Île en Mouvement, permettant d'assurer une transition entre le centre-ville et la nature, une nouvelle passerelle sur le canal du Rhône au Rhin, même si vous la contestez régulièrement. Elle est là, elle assure une continuité cyclable entre l'Eurovéloroute et le canal, une liaison entre la Petite-Hollande et le centre-ville. Les aménagements urbains prévus liés au THNS, devaient mettre en valeur les entrées de ville. Au-delà de ces investissements, notre majorité avait développé des programmes d'animation avec les commerçants, apporté un vrai soutien aux associations, à la culture, car, comme vous le disiez précédemment, ce sont de vrais vecteurs d'attractivité. Nous avons été proactifs pour renforcer l'attractivité du centre-ville. Pour réaffirmer la centralité et la place de Montbéliard, dans l'Agglomération. Nous avons beaucoup investi, vous nous le dites régulièrement, pour le cœur de ville, et bien sûr, sans un tel dispositif, sans soutien de l'État, nous avons les financements courants des partenaires des collectivités et de l'État. Nous partageons donc, le même diagnostic, mais il a fallu attendre quatre ans pour votre Majorité, pour que vous formalisiez, enfin, ces enjeux. Vous avez eu un début de mandat poussif et passif, votre énergie a été mobilisée contre l'équipe précédente où vous avez rejeté tout ce qui avait été fait, mais aussi tous les projets en cours, qui ont été arrêtés pour être repris deux ou trois ans plus tard, je pense bien évidemment, au conservatoire, mais aussi au THNS, dont le projet initial prévoyait l'aménagement de la Place Ferrer, avec le rattachement du Faubourg de Besançon au centre-ville, un sens de circulation modifié qui cassait la ceinture routière qui entoure notre cœur de ville et qui, par analogie, n'en facilite pas l'accès. Je rappelle ces projets, non pas pour me faire plaisir, mais pour mettre en exergue que ces projets s'inscrivaient dans une recherche d'attractivité globale du centre-ville, et la lecture du rapport Lestoux que nous avons découvert dans les documents annexes du Conseil Municipal, m'a confortée dans les choix que nous avons arrêtés : diagnostic partagé, mais avec des problèmes aujourd'hui, beaucoup plus aigus qu'il y a plus de quatre ans, accentués par le transfert de l'hôpital à Trévenans qui était le deuxième employeur de la ville, le déplacement de la Sous-Préfecture, hors centre-ville, l'évolution très rapide des modes de consommation, mais aussi l'image négative que vous avez véhiculée, Madame le Maire, pendant les premières années de votre mandat, de la ville de Montbéliard. Je vais revenir au programme « Action cœur de Ville » que vous nous présentez. Je crois vraiment que ce dispositif est une véritable chance pour Montbéliard, cela tombe bien aussi pour votre équipe, une chance d'enclencher une dynamique de développement. Un enjeu à 5 Md€ pour l'ensemble des 222 communes retenues sur cinq ans. Véritable chance pour Montbéliard et c'est maintenant que cela se joue. Or, les actions décrites ne montrent pas un mouvement global pour réaffirmer la centralité de Montbéliard. La lecture des actions matures montre que les financements seront principalement mobilisés, j'ai entendu l'explication de Monsieur le Sous-Préfet, comme quoi, le document est évolutif, mais, en tous cas, la première mouture montre que les actions matures, les financements, seront principalement mobilisés sur les études avec une perspective de mise en

œuvre, à l'horizon 2030. C'est ce qui est marqué dans votre document, sous réserve, bien évidemment, de trouver des financements entre 2022 et 2030. Sept actions sur les dix-neuf, concernent des études et l'élaboration de plans divers, très intéressants par ailleurs, mais certaines de ces études auraient dû être menées notamment sur l'habitat, sur les aménagements urbains à entreprendre. Nous regrettons vivement que la Ville ne s'inscrive pas plus dans une phase opérationnelle pour le centre-ville qui aurait naturellement dû être déclinée dès la publication du rapport Lestoux. Des études, mais pas de vrais projets d'envergure, sur la mobilité, par exemple, le logement, sur le tissu commercial, sur les aménagements urbains. Vous avez parlé, dans votre présentation, de la connexion entre la rue de la Schliffe et la rue de Belfort, cela ne fait pas l'objet d'une fiche action. Pour l'instant, la connexion n'y est pas, en tout cas, pas matérialisée. Vous présentez donc, des projets à faible impact sur l'attractivité du centre-ville. Un exemple : la modernisation des équipements de la Médiathèque concourt, certes, à l'amélioration d'un Service Public, j'en suis bien consciente, mais, en tout cas, pour moi, cela ne va pas avoir un impact immédiat sur la centralité, sur la position de Montbéliard. Pour le commerce, j'ai relevé cinq actions, qui concernent spécifiquement le commerce, pour une valeur d'un peu plus de 100 000 €, qui seront répartis entre la fin 2018 et 2020. Je trouve que c'est un engagement minimaliste. On ne voit rien, dans vos fiches action, sur la maîtrise du foncier au centre-ville, qui permettrait de favoriser les installations, de lutter contre ces loyers excessifs que nous dénonçons régulièrement. Vous recrutez un manager commerce, c'est une très bonne chose, je ne vais pas revenir sur le précédent, mais je crois qu'il faut aussi leur donner des outils pour prospecter, vendre la ville de Montbéliard. Le dispositif de ravalement de façades qui est un bon dispositif en soi ne suffit pas. Je ne vois aucune action concrète pour favoriser le cheminement commercial excepté le réaménagement de l'axe Foch / Flamand. Vous avez raison de vous inquiéter, car aujourd'hui, le développement du site de l'ancien hôpital, se fait au détriment du centre-ville. Notamment avec le départ des professionnels de santé, la création future d'une surface commerciale de 2 000 m². Lors de votre présentation, tout à l'heure, vous avez défini un périmètre très large de l'action cœur de ville, chose que n'avait pas faite Monsieur PASSIER, qui s'étend jusqu'à la Chiffogne. J'aurais pu être d'accord avec vous sur ce périmètre, si votre raisonnement s'était étendu au cœur administratif de cette ville, au cœur judiciaire et universitaire de Montbéliard. À savoir, la Petite-Hollande. Parce que vous étendez quand cela vous arrange, mais d'un autre côté, vous n'étendez pas le périmètre de la centralité. Au départ, je rappelle quand même que la Petite-Hollande avait été conçue comme cela. Le projet phare est bien évidemment le conservatoire. J'ai été surprise de voir que sur la fiche action, je pense que c'est un oubli, on ne précise pas que PMA est le pilote de l'opération. On le voit comme cela, on a l'impression que c'est Montbéliard qui pilote l'opération. Je précise que c'est PMA qui pilote l'opération, ce n'est pas précisé, je pense que c'est un oubli des services, ce n'est pas grave, mais j'avais envie de le dire parce que cela me semblait important parce que c'est évidemment la fiche action la plus importante de ce dispositif et le pilote n'est pas la Ville de Montbéliard. C'est bien de le préciser parce que ce n'est pas précisé dans votre dossier. Moi, je le sais, Madame BIGUINET, tout le monde le sait, mais à un moment, il faut aussi réattribuer les projets aux partenaires qui les portent, que ce soit la Région, l'Agglomération, etc. J'entends que le projet que vous nous présentez aujourd'hui va évoluer. À un certain moment, il faudra qu'il soit évolutif. Monsieur le Sous-préfet a dit qu'il fera l'objet d'amendements, il y a de nombreuses liaisons à travailler, notamment celles entre le conservatoire, la rue de Belfort, le château qui devra être repensé. Je vais m'arrêter là pour l'instant. Le projet « Action Cœur de Ville » que vous présentez aujourd'hui, en tout cas pour nous, manque de souffle, manque de souffle pour notre centre-ville. Vous avez demandé aux élèves architectes d'oser, de faire preuve d'innovation, je regrette que la première mouture de ce programme ne respecte pas cette injonction.

Madame le Maire

Je vous remercie Madame CHIAPPA KIGER. Y a-t-il d'autres interventions ? Oui ? Non ? Après ? Maintenant ?

Monsieur Éric LANÇON

C'est vous qui pilotez le Conseil Municipal. Vous me donnez la parole Madame le Maire ?

Madame le Maire

Oui.

Monsieur Éric LANÇON

D'accord. Pour répondre à Monsieur CUENIN, qui d'habitude charge un petit peu plus tard, là, il a commencé. Monsieur CUENIN, vous avez raison, moi, je me dis que Madame le Maire, va inviter le Conseil Départemental en tant que tel et puis le Conseil Régional en tant que tel, enfin, un Conseiller, puisque là, il y a différents Conseillers, tout cela, pour mettre en avant la ville de Montbéliard et puis différentes collectivités. Moi, j'aurais pu expliquer que dans le tour prévu, la Région met déjà 25 M€ dans la ville de Montbéliard. 25 M€, à la fin du mandat 2021/2022, donc, 30 M€ seront donnés à la Ville de Montbéliard. J'aurais pu dire que l'école d'infirmières, mais Madame le Maire vous l'a sûrement dit, ce sont 8 M€ de la Région, que le lycée Germaine Tillion, qui accueille majoritairement des Montbéliardais, ce sont 15 M€, que les Ateliers de la Lizaine, ce sont 500 000 €, que la Gare SNCF, ce sont 200 000 €, je ne vais pas vous faire une liste à la Prévert, mais vous auriez les montants exacts que le Conseil Régional attribue à Montbéliard et nous essayons, Myriam CHIAPPA et moi-même, de dépasser nos petites querelles quelques fois politiciennes, parce que l'on nous demande notre avis. Et quand on ne nous le demande pas, on le donne pour Montbéliard. Je me suis rendu, comme vous l'avez remarqué, au site de l'ancien hôpital, parce que c'est un endroit qu'il me semblait ne pas connaître et donc, j'en reparlerai dans mon exposé.

Évidemment, tout le monde se réjouit ici, obligatoirement de cette aide financière exceptionnelle et nous nous réjouissons que Montbéliard ait été choisi dans cette action « Cœur de Ville », on se réjouit, mais évidemment, si elle n'avait pas été choisie, cela aurait voulu dire que cela allait mieux aussi. On est vraiment tous contents, sincèrement, on l'est tous. Vous avez de la chance, Madame le Maire, nous avons de la chance, il est de l'intérêt pour tous, que cette action réussisse et transforme notre Ville-centre pour la placer délibérément vers la modernité. Un terme que j'ai souvent entendu, lorsque je suis venu écouter les élèves architectes qui ont beaucoup parlé de modernité. Les différents comités de projets : techniques, techniques opérationnels, de gouvernance, devront rapidement définir plus précisément leurs prérogatives pour être plus efficaces. On a pu être rassuré par les paroles de Monsieur le Sous-Préfet sur la souplesse nécessaire. Et puis avant toute chose, nous sommes humains, il faut faire confiance à l'intelligence collective sans oublier le recours à un pragmatisme qui est souvent efficace. La méthodologie de projet qui est à la mode depuis un certain nombre d'années, est évidemment un gage de réussite, à condition que toutes les parties prenantes y adhèrent, vous comprendrez bien que la Ville et l'Agglomération doivent travailler de concert, parce qu'elles seront évidemment, les pierres angulaires de ce renouveau possible. La présence de l'ADU, d'ailleurs, à mon avis, c'est une très bonne idée, atteste de l'intérêt porté par PMA à sa ville centre, même si nous devons payer l'ADU. L'appropriation, par les Montbéliardais de cette transformation de notre cœur de ville est aussi une condition de la réussite, vous le savez. Sont prévues, des réunions de concertation avec les publics cibles et les habitants. Donc, à la lecture de cette convention type, le ciel est bleu et nous ne pouvons que collectivement nous en réjouir. À ce stade, ergoter sur ces quelques désaccords n'enrichirait pas le débat. Nous partageons donc, le constat, globalement jusqu'au point 6-3 : les grandes généralités ne prêtent pas à polémique, évidemment. La suite du document, je reprendrai les propos de ma collègue, nous interroge sur votre capacité, de « faire évoluer les cœurs de ville dans des délais assez rapides ». C'est un projet national, ce cœur de ville, c'est vraiment la grande volonté, faire évoluer les cœurs de ville dans des délais assez rapides. En effet, l'estime des actions matures, démontre parfaitement ce que nous dénonçons régulièrement et que vous connaissez maintenant depuis quatre ans et demi, c'est l'absence ou plutôt le peu de projets. Pourtant, en quatre ans et demi, on a le temps de réfléchir, de concerter, d'imaginer. L'argent arrive et vous nous semblez fort dépourvus d'idées. Dommage, les Montbéliardais devront attendre, obligatoirement. Sur les dix-neuf fiches matures, il y a un certain nombre d'études et c'est vrai, que je n'ai pas rajouté, moi, j'en ai compté huit, vous en aurez peut-être sept, on ne va pas chicaner, on aurait pu en rajouter deux pour le PLU, un pour le stationnement, un pour le commerce, un pour la Médiathèque, un pour le port, donc, cela fait à peu près quatorze études que vous avez faites qui sont censées modifier rapidement le centre-ville. Madame BIGUINET, depuis quatre ans et demi, vous n'avez pas été élue pour faire des études, me semble-t-il. Vous avez été surtout élue pour mettre en place des actions, c'est nous l'Opposition, on est obligé de parler, on ne peut pas modifier, mais vous, maintenant ? Il y a un recrutement de missions d'AMO, c'est obligatoire. Le conservatoire, je ne reviens pas dessus. Quatre fiches pour accompagner les commerçants à s'implanter, à s'adapter à un environnement en constante mutation, vous l'aviez dit. Il reste quatre fiches matures, qui ne concernent, malheureusement que les cinq axes à développer. Les cinq axes à développer : rien sur le développement économique et commercial équilibré. À moins que vous alliez rattacher l'axe

Flamand / Foch dans ce cadre-là ; rien sur l'offre attractive de l'habitat en centre-ville, rien sur l'accessibilité, la mobilité et les connexions. Rien sur l'accès aux équipements et le Service Public. Je reprends les cinq axes et je les mets en relation avec ma lecture, vous n'aurez sûrement pas la même, des quatre fiches matures qui restent. Oui, beaucoup d'études, beaucoup, beaucoup d'études. Alors que la mission sénatoriale insiste sur l'habitat, la lutte contre la fuite des commerces et des services, vous n'évoquez pas ces grandes orientations dans ces fiches. Cela serait ma première critique. Notre première critique. À ce propos, j'ai entendu, Madame le Maire, ce matin sur France Bleu, j'ai fait un peu attention, comme on commence un peu à vous connaître, c'est que vous préparez un petit peu déjà la contre-attaque. Les journalistes retiennent de vos propos, ils retiennent bien ce qu'ils veulent, évidemment, que vous seriez d'accord pour appliquer au centre-ville, ce que l'on fait pour les quartiers prioritaires, avec la création d'une Zone Franche Urbaine, pour le centre-ville. Oui, tout le monde est d'accord, mais vous savez bien que ce n'est pas de votre ressort. Ce n'est pas du ressort ici. Nous sommes ici pour essayer de nous occuper de notre ville, concentrons-nous sur notre ville. Et le journaliste n'a pas retenu d'autres points que celui-là. J'ai été étonné d'ailleurs. En étudiant ces quatre fiches matures, une seule nous semble pertinente, à notre avis, parce que réfléchie et véritablement mature, c'est peu malgré tout après quatre ans, c'est le plan lumières. Vous en avez reparlé, on ne peut pas être contre. Parce que vous avez réfléchi, cela fait plus d'un an que l'on entend ce plan lumière, vous le mettez en place. La lumière va arriver sur quatre lieux emblématiques, sans jeu de mots, dans notre ville. Dix autres sites attendront et donc, vous avez un chiffrage, puisqu'il devait être prêt au 12 septembre, vous nous donnerez le chiffrage sur le reste qui doit s'élever à des sommes assez importantes. Aucun souci. La fiche sur la rénovation du port de plaisance est de 500 000 €, ce qui, pour moi, n'est pas une somme ridicule et est révélatrice d'une approche plutôt morcelée, je trouve, de la réalité d'une mise en avant du centre-ville. Il nous semble qu'il est sous-dimensionné ce projet. Il est sous-dimensionné, parce que vous nous avez expliqué que c'était une approche globale des utilisateurs de ce lieu, mais quand je vois Montreux-Château et Colombier-Fontaine, les haltes vélos qu'ils ont fait, quand je vois ce qu'il y a actuellement, sur la ville-centre de 140 000 habitants, il me semble qu'un bâtiment digne de ce nom, aurait dû être inclus. J'ai vu 40 000 € pour des toilettes, des sanitaires, vous nous expliquerez peut-être. Dans les 500 000 €, est-ce qu'il y a un bâtiment digne de ce nom, pérenne, solide répondant non seulement au tourisme, l'accueil de l'Office de Tourisme, une signalétique digne de ce nom pour engager les touristes à aller au centre-ville ? Un projet sur les kits des campings-caristes ? Il me semble, pour y passer assez régulièrement, onze camping-cars, en pleine semaine, qui viennent là. Je peux comparer avec celle de Baume-les-Dames, par exemple, qui accueille cinq à dix fois plus de camping-caristes. Il me semble que c'est un peu la marque aussi. C'est un peu, pas petit, c'est méchant si je disais petit, mais pas à la hauteur d'une ville centre de 140 000 habitants. Il me semble qu'il faut que vous fassiez, ce n'est pas une révolution, mais il faut rentrer, non seulement dans la modernité, mais dans une ville centre, non pas de 28 000 habitants, mais d'une Ville de 150 000 habitants. Oui, pour nous, elle n'est pas vraiment mature cette fiche. La création d'un équipement culturel et loisir de centre-ville, alors, là, en souriant, c'est le vrai projet électoraliste. Vous dépensez 100 000 € pour un centre de loisirs qui sera transféré dans deux ans, en 2019. C'est peut-être le hasard, qu'il y ait des élections en 2020, mais 2019 ! 100 000 € ! Vous vous souvenez un peu, quand vous étiez là-bas, des leçons que l'on a reçues et encore après, sur les finances, la rigueur, etc. J'ai relu deux fois, on peut la projeter, j'ai bien lu : « Respect du planning fixé, notamment ouverture, en septembre 2019 de l'équipement à la Ferme Bosquette, puis dans l'ancienne propriété Hirsch en septembre 2021 », c'est drôle qu'il y ait cet empressement. Vous allez me dire que c'est peut-être du mauvais esprit, mais je pense que dans votre campagne électorale, ce projet sera assez important. Parce que, c'est arrivé comme cela tout d'un coup et vous avez la chance d'avoir des financements. Oui, vous avez été le chantre des économies, de la rigueur, des leçons sur le pragmatisme, et donc, on est vraiment surpris que vous investissiez 100 000 € pour deux ans, que vous investissiez avec des modifications des lieux qui sont pérennes, et que l'on va difficilement pouvoir transporter, et j'imagine le matériel dans la propriété Hirsch. La fiche 12, qui concerne la Médiathèque, vous avez, également, lancé une étude. Pour éviter de la projeter, je lis : « Une première tranche cohérente avec le projet global, mais également, indépendante de celui-ci, ayant une finalité en soi est d'ores et déjà possible, en 2019. Elle concerne la modernisation des équipements informatiques mis à la disposition du public et l'augmentation de trois heures d'ouverture au public. » Cela veut dire quoi ? Cela veut dire que vous allez racheter des ordinateurs, et vous allez ouvrir trois heures de plus par semaine. Oui, cela peut paraître un petit peu donneur de leçons, mais globalement, en 2019, il ne va rien se passer de fort. Attendons 2020. Comme la Presse l'a rapporté, le temps presse et vous prenez votre temps. Dans d'autres temps, mais vous allez, tout à l'heure, en répondre, nous vous avons connue beaucoup plus déterminée. La critique est aisée, mais évidemment, l'art est difficile.

Le deuxième point qui nous fait douter de votre capacité à faire entrer la ville dans la modernité, c'est justement un retour sur vos actions concrètes réalisées depuis 2015. Parce que c'est là que l'on juge. C'est surtout non pas à ses paroles, mais à ses actes. Nous, on trouve, et là, ce n'est pas ergoter, qu'il manque souvent le petit détail. Le petit détail qui nous ferait comprendre que vous avez vraiment pris en compte les enjeux actuels, mondiaux, et une vision de l'avenir de notre ville centre. La rue de la Schliffe, pour l'avoir prise volontairement ce matin, que vous avez incluse dans le projet THNS, n'est jamais évoquée dans aucune étude. Le Cabinet Lyon 2012, ils n'en parlent pas, Cibles et Stratégies non plus, on voit bien que cette rue de la Schliffe va recouper le centre-ville en ajoutant encore des flux d'automobiles au pied du Château. Encore ce matin, on passe à dix mètres du pied du Château. Vous n'imposez pas une piste cyclable dans cette rue. On a pu lire sur le journal samedi, des arguments. C'est-à-dire que l'on refait une route en 2018 et on ne met pas de piste cyclable. Il semblerait qu'il y ait un souci, c'est de conserver les places de parking et de permettre aux voitures de rentrer au plus proche des commerces et du Château, alors que l'étude dressait le constat de « flux routiers conséquents, sur ce secteur, qui nuisent à la fréquentation touristique aux abords du Château ». C'est un copier-coller de l'étude 2016 de Cibles et Stratégie. Le parvis de la gare, j'ai vu des photos qui sont peut-être plus parlantes que ce que l'on voit actuellement. Les contraintes climatiques : j'ai pris le train assez régulièrement lorsqu'il faisait plutôt chaud. C'est vrai que quand on sort de la gare, c'est le sauna, actuellement. Quand il fait chaud, c'est le sauna. Alors, une belle place bétonnée, comme on les faisait au vingtième siècle, il va y avoir cinq à six arbres, j'ai compté le nombre, vous allez sûrement rajouter d'autres choses. Concernant les écoulements d'eau, je suis surpris, mais il y a sûrement eu des études, parce que l'écoulement d'eau, je ne sais pas où il va arriver. C'est drôle que cela n'ait pas été pavé. Et puis évidemment, une végétation plus importante. Le projet n'étant pas encore tout à fait terminé. Dans l'étude Cibles et Stratégies, il avait été bien indiqué que cet axe prioritaire Gare / Rue Cuvier devait vraiment être marqué, entre autres, par des matériaux identiques pour faciliter les flux piétonniers. Pour l'instant, dans la vraie vie, cela n'existe encore pas. Vous n'êtes pas obligée non plus de répondre aux nombreuses études qu'ils vous ont proposé. En 2014, vous avez réintroduit la voiture en centre-ville, sur la rue de l'Ecole Française et rue de Velotte, elle y est toujours. Vous aviez dit à l'époque : « On verra, peut-être que l'on va changer », cela fait quatre ans. Ceci ne fait que rendre ce quartier plutôt insécure, marcher ou être en vélo dans ces rues n'est pas plaisant et n'encourage pas à flâner. Les élèves architectes ont pointé cet envahissement de la voiture pour accéder à la Place Saint-Martin, comme un obstacle à sa mise en valeur. Alors, ce que l'on vous propose, c'est d'enlever la voiture. Au moins, dans cette partie-là. Ce que vous allez peut-être faire. Elle n'amène pas plus de commerce pour avoir discuté avec les commerçants. Tout à l'heure, Monsieur CUENIN parlait de la 404, justement, en centre-ville maintenant, on ne peut plus se permettre d'avoir des voitures, des piétons, des cyclistes, qui sont vraiment dans l'hypercentre, parce que là, on parle de l'hypercentre. Le souci partagé, vous ne le direz pas Madame le Maire, mais vous l'avez ce souci, c'est le nouveau quartier de l'ancien hôpital qui est en train d'évoluer. Tant mieux !. Mais ne pensez-vous pas sincèrement que son développement va s'opposer à l'« Action Cœur de Ville » ? Vous avez pris un certain nombre de garanties, parce que les aménageurs feront bien ce qu'ils voudront. Déjà, les professions médicales et paramédicales sont installées, alors que je vous rappelle que la mission sénatoriale dit l'inverse, on fait tout pour rapprocher du centre. On a visité, vous m'avez pris à témoin et j'étais d'accord avec vous, ce sont des locaux qui sont vraiment... Mais, quand on va là-bas, comment faire pour revenir au centre ? Et là, c'est un véritable problème. Il me semble que dès le début, vous vous étiez réjouie que cet ancien hôpital soit repris par des privés. La difficulté, c'est comment je gère, comment vous, vous allez gérer ces entreprises privées, parce que je pense que ce quartier va aimer un certain nombre de fonctions, de services, pas publics, mais privés. J'imagine que d'autres professions médicales et paramédicales vont aller s'y installer. Je pense même que les commerces du centre-ville envisagent de rejoindre ce quartier. La nouvelle surface commerciale, j'ai discuté avant que vous arriviez, avec les aménageurs : un projet de boulangerie, par exemple, il y en a une juste en bas, le projet de commerce, construit à la place de l'école d'infirmières, va obligatoirement entrer en opposition avec le centre-ville. Alors, même si l'étoile de mer remonte jusqu'à l'hôpital, là, vous êtes spectatrice d'un développement. Comment faites-vous pour que ce quartier ne vienne pas contrer une reconquête du centre-ville ? Vous nous avez dit : connexion, nouvelle accessibilité, oui, mais... Sincèrement, je n'y crois pas.

Le stationnement, je ne vais pas revenir sur le stationnement et vos nombreux revirements. Dès 2015, vous avez souhaité implanter une batterie de nouveaux horodateurs, qui sont transformés en 20 minutes, parfois, c'est gratuit le vendredi. Faites simple ! Assez régulièrement, je vois biens que ces

horodateurs énervent les gens. Evidemment, c'est la loi. J'ai vu dans d'autres villes, il y avait des horodateurs beaucoup plus pratiques. Ceux-là, ce sont des Bisontins, il fallait faire travailler Decaux, j' imagine.

Nous voterons évidemment, pour ce projet « Cœur de Ville ». Comment être contre ce projet ? Nous, un peu à l'instar de Madame Myriam CHIAPPA, il nous manque, pour l'instant, une respiration, quelque chose qui nous fasse rêver, fasse rêver la population, l'entraînerait collectivement vers une modernité assumée. Merci Madame le Maire.

Madame le Maire

Tu veux dire un mot Louis, vas-y, nous t'écoutons.

Monsieur Louis CUENIN

Oui, je voudrais juste rebondir très rapidement, sur une petite chose. Monsieur LANÇON a parlé, entre autres, de la halte le long du canal de Colombier-Fontaine et de Baume-les-Dames. Je les connais bien, je les connais même très bien, puisque la halte de Colombier-Fontaine, c'est moi qui l'ai inaugurée, quand j'étais Conseiller Général. Donc, je la connais bien. Elle a été fermée à un moment, tellement cela fonctionnait mal. Et il y avait une réparation de vélos qui a également été fermée. Il faut quand même savoir que cette halte, à l'époque, était constituée d'une grande pièce, avec une quinzaine de lits superposés, sans cloisons, sans rien du tout. Alors, je vois mal un équipement de ce style-là, sur le port à Montbéliard. Peut-être que cela a évolué, je ne sais pas aujourd'hui.

Monsieur Éric LANÇON

Beaucoup évolué oui.

Madame le Maire

Merci. Je vais répondre, pas à tout, parce qu'il y a beaucoup de choses, mais à un certain nombre de choses qui ont été dites, soit par Madame CHIAPPA KIGER, soit par Monsieur LANÇON.

Tout d'abord, concernant la transmission tardive des documents. Vous avez vu que ce dispositif, il y a eu des allers-retours, entre la Ville et l'État, de manière incessante, et jusqu'au dernier moment, nous n'avions pas la totalité des documents susceptibles d'être signés. C'est la raison pour laquelle vous les avez eus plus tard que la Commission. Cela, c'est la première chose.

Sur ce que vous avez dit Madame CHIAPPA KIGER : on n'est jamais mieux servi que par soi-même ! Vous avez raison, autosatisfecit, vous avez fait beaucoup de choses super bien à Montbéliard. C'était tellement bien que les Montbéliardais n'ont pas souhaité vous reconduire aux affaires. Cela a même été assez violent comme défaite. Après, si vous êtes contente de ce que vous faites, c'est bien, cela permet de garder le moral en partie. Mais je vous rappelle que les équipements ou ce que vous avez construit, ont défiguré un certain nombre des choses. Je vous rappelle les Blancheries, le projet prévu par Jean-Marc BECKER et Louis SOUVET et ce que vous en avez fait. Jean-Claude PASSIER, l'a dit lors d'un précédent Conseil Municipal : « Vous l'avez défiguré », c'est vrai. On essaye, nous, de remettre les choses à peu près d'équerre, parce que nous avons la volonté que ce quartier fonctionne, mais néanmoins cela a quand même commencé de manière extrêmement difficile. De la même manière, vous parlez de la passerelle. Je vous rappelle que cette passerelle était prévue dans le plan de rénovation urbaine de 2004. Mais comme vous avez des idées de grandeur, vous continuez d'ailleurs, vous continuez, en fait, vous n'avez rien compris. Chaque fois que l'on propose un truc, soit c'est trop petit, soit, il ne fallait pas faire comme cela, soit il fallait faire beaucoup plus grand et on arrive à ce que vous avez fait avec la passerelle. Nous, nous avions prévu une passerelle tout à fait raisonnable qui permettait une très bonne communication entre la Petite-Hollande et le centre-ville de Montbéliard, cela, évidemment, nous le voulions mais, au lieu d'une passerelle de 3,5 ou 4 mètres, vous, vous avez fait une passerelle de 5 mètres qu'il faut sécuriser avec des caméras et avec du mobilier urbain pour que les motos et les voitures ne passent pas. Qui en plus a coûté un prix fou. Je vous rappelle le parking des Blancheries : 6 millions d'euros, la passerelle : plus de 2 millions d'euros. Vous parlez également des Bains Douches, les Bains Douches, il fallait bien remplacer le Palot donc, vous avez utilisé un bâtiment qui appartenait à la Ville de Montbéliard, pour remplacer le Palot qu'il

fallait bien remplacer. Donc, ce ne sont jamais que des choses tout à fait normales et naturelles que vous avez faites.

Vous avez réhabilité les Halles. Je vous rappelle que c'était aussi le projet de Louis SOUVET, parce que si vous refaites l'histoire : 2008/2014, moi, je remonte à 1990, j'ai une excellente mémoire de tout ce qui a été fait, une excellente mémoire des projets qui étaient prévus et tout ce que vous avez fait, vous, non seulement, était dispendieux au niveau financier, mais en plus, c'était « petit bras », pour la plupart. Le plus bel exemple, c'est le quartier des Blancheries. Vous savez ce que j'en pense.

Vous avez fait l'Île en Mouvement ! Mais laissez-moi rire ! L'Île en Mouvement, par rapport à ce qui était prévu par Jean-Marc BECKER, qui devait travailler en collaboration avec le Musée Peugeot, faire venir 150 000 personnes par an, dans ce nouveau parc scientifique où il devait y avoir un observatoire. Certes, il aurait coûté plus cher. Il aurait été payé complètement par l'Agglomération. On n'aurait pas eu Citédo, c'est vrai ! Mais on aurait gardé l'activité de nos différentes piscines. C'est bien, l'Île en Mouvement, mais c'est « petit bras » par rapport à ce qui existait avant, oui, tout à fait. Vous pouvez être contente de vos réalisations, nous, on n'en est pas particulièrement satisfaits.

Et je terminerai par ce dont je parle très régulièrement, c'est l'état budgétaire de la Ville, que vous nous avez laissé. Je vous le rappelle : 41 millions d'euros d'endettement. Aujourd'hui, nous n'avons supprimé aucun service et on est à 30 millions d'euros d'endettement. C'est la raison pour laquelle, nous devons, si on n'emprunte pas cette année, mais on empruntera pour réaliser une grande partie de nos projets, mais non seulement vous avez fait des réalisations qui pour certaines étaient réduites par rapport au projet que nous, nous avions avant en 2008, mais en plus, vous avez dépensé bêtement, un argent sur des réalisations qui n'avaient pas l'intérêt que vous vouliez leur donner. La seule chose que je vous concède, c'est la réhabilitation avec l'hôtel, quoi que, je vais nuancer, je vous rappelle, Philippe DUVERNOY en est témoin, que c'était un hôtel cinq étoiles que vous aviez prévu. Vous alliez réussir à faire venir des investisseurs. Il est très bien l'hôtel, mais il est loin des cinq étoiles.

Vous avez parlé des études, que nous faisons, ou avons faites. On va comparer avec le montant des études que vous avez faites, vous, quand vous étiez aux affaires et le montant des études que nous avons faites nous. On vous donnera les chiffres, vous verrez qu'il y a très peu de différence. J'ai demandé aux services, puisque vous nous rabâchez toujours la même chose en Conseil Municipal. En fait, il y a vraiment très, très peu de différence. Sauf que nous, nous travaillons sur un nombre extrêmement important de sujets et de quartiers, ce qui n'était pas la même chose pour vous. Et là, les études dont on parle, pour « Action Cœur de Ville », ce sont des études qui nous sont demandées par l'État. D'abord, ce sont des études opérationnelles, c'est-à-dire qu'il y aura une réalisation dans les semaines qui viennent d'un certain nombre d'études et si on ne les fait pas, l'État ne nous financera pas nos projets. Donc, il n'y a pas à discuter, il n'y a pas à chercher midi à quatorze heures, s'il n'y a pas ces études-là, l'État nous dira : « Vous ne les avez pas faites, restez chez vous, et vous ne faites pas vos projets ou alors, vous vous les payez tous seuls. » Évidemment, ce sont toujours les mêmes termes, que vous utilisez, mais vous me direz que l'art de la répétition, cela permet de bien faire rentrer dans les têtes un certain nombre de choses. Je vais les reprendre : « Manque de souffle », « manque d'ambition », « Pas à la hauteur », « minimaliste », cela fait quatre ans que j'entends cela. Cela fait quatre ans que l'on entend cela et vous avez fait quoi vous ? Vous avez fait quoi pendant les six ans où vous étiez là ? Je le répète. À part que vous n'avez pas été minimalistes pour dépenser l'argent des Montbéliardais. Cela non, vous avez été extrêmement généreux ! C'est sûr que quand ce sont les autres qui payent, c'est assez facile. Et puis je finirai par le THNS, le projet à 100 millions d'euros où vous cassiez le boulevard De Lattre de Tassigny, vous cassiez devant le Château et la Place Ferrer bien évidemment. Il n'y avait pas un coup de pelleuse sur la rue de la Schliffe, il n'y avait pas un coup de pelleuse sur cette rue sur laquelle il n'y a eu aucuns travaux pendant 60 ans. Moi, j'ai discuté régulièrement avec les entreprises qui ont travaillé dans cette rue, qui m'ont dit qu'ils avaient eu un mal terrible de travailler dans la rue, parce qu'il y avait même des réseaux qui n'étaient pas connus, ni des services de la Ville, ni des services de l'Agglomération. Ils ont tapé dans des tuyaux de gaz, on a été obligé d'évacuer à deux reprises des bâtiments. Et vous, vous auriez encore laissé cette rue pendant 15 ans ? C'est-à-dire qu'un jour, on aurait eu un vrai problème de sécurité dans la rue. Et puis moi, équipe de gauche, de droite, du centre, j'ai toujours entendu : « Cette rue, il faut la réhabiliter » parce qu'elle est la charnière avec la jolie rue de Belfort... Tout le monde dit que c'est une jolie rue, cette rue de Belfort. C'est vrai, mais franchement, est-ce qu'on avait envie d'y aller en passant par la rue de la Schliffe dans l'état où elle était ? Aujourd'hui,

bien sûr, vous pouvez reprocher que les vélos ne peuvent pas y circuler comme sur une vraie piste cyclable. C'est vrai, cela va être un petit peu difficile, mais d'abord, ils peuvent passer par la rue piétonne, je vous le rappelle, c'est quand même juste à côté, ce n'est pas bien difficile, et puis aujourd'hui, les trottoirs sont élargis, ils sont en pavés, le traitement est de qualité et vraiment, il n'y a que vous pour critiquer la rue de la Schliffe. Moi, j'entends tout le monde dire qu'elle est vraiment très belle cette rue. Même de nombreux habitants font des travaux sur les façades, pour pouvoir mettre en relation, en harmonie, la rue et leur façade. Cela veut quand même dire que cela plaît et que cela prend. Vous, vous critiquez des choses, mais l'évidence ou le fait que beaucoup de personnes soient satisfaites, quand même, il y a un moment où il faut être honnête dans sa façon de parler. Je ne comprends pas ! J'ai l'impression qu'en fait, bien que vous alliez voter cette délibération, sur « Action Cœur de Ville », vous êtes obligés de la voter, vous essayez d'en réduire l'importance et la portée, alors que c'est une merveilleuse opportunité et occasion pour la Ville de Montbéliard et pour les Montbéliardais. Bien sûr, c'est pour eux que l'on fait tout ça. Et si nous avons réussi à assainir la situation financière, à retrouver des marges de manœuvre, c'est pour pouvoir récupérer de l'argent, pour pouvoir le mettre dans les investissements.

Et j'oubliai, les bras m'en tombent, l'équipement socioculturel, en centre-ville cela ne vous va pas ? Parce qu'on le fait en septembre 2019 ? D'abord, vous n'aviez qu'à en faire un, pour commencer, deuxièmement, cela faisait partie de notre programme, vous pouvez reprendre mon programme de 2014 : « Équipement socioculturel, en centre-ville. Donc, finalement, on applique le programme. C'est vrai que cela ne vous plaît pas que l'on commence en septembre 2019. Je comprends que cela ne vous plaise pas. C'est trop tôt pour vous, vous préféreriez que cela soit quelques mois après. On met 100 000 €, là, ce sont 100 000 € qui ne sont pas perdus, Monsieur LANÇON. Il y a un endroit où il y a une moquette qui est absolument affreuse, on va la changer pour mettre du plancher. Vous savez qu'un beau plancher, pour pouvoir faire de la danse, c'est relativement cher. Et puis, le chauffage à la Ferme Bosquette a une vingtaine d'années, il y a des choses qu'il faut absolument améliorer. Vous devriez vous réjouir que les familles viennent dans cet endroit pour danser, pour chanter, pour prendre des cours de langues. Et vous n'êtes pas content. La Maison Hirsch que nous avons achetée, il y a quatre ans, on ne pouvait pas l'acheter. Il y a quatre ans, on comptait tous les euros, la faute à qui ? Aujourd'hui, on peut acheter la maison, pour deux raisons, je le répète, on a retrouvé une marge financière et en plus la maison a beaucoup baissé en prix. On l'a achetée, il n'y a aucun secret, puisque c'est l'argent public : 300 000 € quand en 2014, elle en valait 700 000. On n'avait pas le premier euro pour l'acheter. Je vous signale également, mais cela ne fait pas partie, pour le moment d'« Action Cœur de Ville », mais cela en fera très prochainement partie, en matière d'habitat, nous avons acheté par l'intermédiaire de l'EPF, l'ancienne Sous-Préfecture pour la somme de 680 000 €. Vous savez comment cela marche, il y a 1 % de frais tous les ans, parce que c'est une opération immobilière que nous voulons maîtriser nous. Au départ, elle était beaucoup plus chère. Donc, évidemment, le Conseil Départemental s'était rapproché de nous, on trouvait que c'était trop cher, on n'avait pas l'argent pour l'acheter et là, on s'est lancé, et on pourra faire des logements, on s'assurera...

Monsieur Éric LANÇON

Pourquoi ce n'est pas dans les fiches actions ? C'est une bonne nouvelle cela !

Madame le Maire

Oui, c'est une bonne nouvelle ! On ne l'a pas mis en fiche action, parce que quand c'était réalisé, on était à quelques jours de la signature définitive. Mais de toute façon, on vous a dit que c'était évolutif et que c'était souple.

Madame Myriam CHIAPPA KIGER

On ne nous l'a pas dit en Commission que cela allait évoluer. Monsieur PASSIER ne nous l'a pas dit.

Madame le Maire

Oui, eh bien écoutez, il ne vous l'a pas dit, on ne peut pas tout vous dire. Je vous le dis maintenant, il faut bien que je garde des choses pour le Conseil Municipal, aussi. Vous êtes là, il y a des personnes

à la tribune, il faut bien que la population apprenne aussi un peu des choses puisqu'elle a fait l'effort de venir écouter un sujet qui les intéresse beaucoup.

Madame Myriam CHIAPPA KIGER

L'achat de la Sous-Préfecture est quand même un beau projet Madame BIGUINET.

Madame le Maire

Je vous remercie de me le dire Madame CHIAPPA KIGER !

Madame Myriam CHIAPPA KIGER

Vous auriez pu le valoriser dans vos fiches action, dans votre projet « Action Cœur de Ville », cela aurait du sens, même si cela n'était pas matérialisé par une fiche action. Il n'y a pas un mot dans toute la convention.

Madame le Maire

Cela n'était pas possible ! Arrêtez de chipoter sur rien ! Je me rends compte que vous n'avez rien à dire. Donc, c'est un petit détail sur « manque de souffle », on le sait bien, c'est toujours la même chose. L'Opposition dit toujours la même chose. À un moment, il faut reconnaître les choses qui sont bien. Moi, je vous ai dit, par exemple, le conservatoire, j'ai toujours pensé que c'était un beau projet. Il a été fait par votre équipe, à l'Agglomération et il a été voté à l'unanimité en plus. Cela veut dire que les gens, qui aujourd'hui sont dans la Majorité à l'Agglomération, l'avaient voté quand ils étaient dans l'Opposition. Moi, je vous dis que c'est un beau projet, cela va se faire. Mais reconnaissez, franchement, le socioculturel, qui, en plus faisait partie de notre programme, vous n'allez pas nous reprocher de ne pas faire notre programme quand même. Si on ne le faisait pas, vous seriez les premiers à dire : « Vous n'avez pas fait votre programme ». On le fait. Je comprends que cela vous déplaît, mais c'est comme cela.

Quant à l'hôpital, je vous dis, je vous redis ce que je vous ai toujours dit : quand je suis arrivée en 2014, pas un dossier sur l'hôpital. Vous savez ce que je vais vous dire, je l'ai déjà dit dix fois. Je vous rappelle que Jacques HÉLIAS disait : « Je ne vais pas au Conseil d'Administration pour aller faire le singe là-bas », donc, il avait envoyé un de ses collègues faire le singe au Conseil d'Administration. Rien sur l'hôpital. Quand je suis arrivée, on fait quoi avec cet hôpital et avec la situation financière que l'on avait ? On a eu la chance, j'appelle cela une chance, d'avoir des investisseurs privés locaux qui ont souhaité acheter ce foncier et ses bâtiments. Ils vont le transformer, vous avez vu que ce qui avait été fait jusqu'à présent, c'est, effectivement, de qualité, je souhaite pour eux et pour nous tous que cela fonctionne. Vous avez des craintes que cela fragilise le centre-ville et différents services. Aujourd'hui, à part un, ce sont des personnes qui viennent de l'extérieur qui sont arrivées et qui avec les surfaces commerciales vides que nous avons à Montbéliard, jamais ne seraient venues au vu du montant des loyers. Vous savez que nous avons encore un travail énorme à faire avec les propriétaires des commerces, qui n'ont pas encore compris, qu'il fallait baisser beaucoup plus, - certains ont baissé un peu, mais ce n'est pas suffisant- pour que cela soit assez attractif pour que soit des artisans, soit de nouveaux commerçants viennent. Et cela, c'est un travail important à faire, un travail de longue haleine. On essaye, mais pour convaincre, ce n'est pas toujours facile. Par exemple, vous l'avez lu dans la Presse, ce qui était l'ancienne pharmacie GARESSUS va accueillir prochainement un magasin de linge de maison qui s'appelle « Carré Blanc » et là, il y a eu des discussions avec le propriétaire pour baisser le loyer et ils ne seraient pas venus à n'importe quel prix. Vous le savez que c'est long à faire. Regardez dans d'autres villes, le nombre de surfaces commerciales qui sont vacantes. Ils rencontrent les mêmes problèmes. S'il y a 222 villes qui ont été choisies en France, c'est bien que la situation n'est pas unique à Montbéliard.

Je crois que j'ai à peu près répondu à tout. La ZFU, d'abord, je ne maîtrise pas la Presse, personne ne la maîtrise et c'est très bien, sinon, cela voudrait dire que nous sommes en dictature. Moi, j'ai toujours appelé à une ZFU de centre-ville. Parce que l'on sait que ces dispositifs fiscaux, incitatifs et généreux favorisent l'arrivée de nouvelles professions. Je comprends bien qu'il y a des intérêts privés et particuliers, ailleurs, là où il y a des ZFU qui n'ont pas envie qu'il y ait une ZFU en centre-ville. Parce que cela aurait des conséquences sur certaines autres professions. Oui, bien sûr que j'aimerais

cela. Cela aurait été pour moi, la solution la plus facile. Cela aurait été une aide ZFU en centre-ville plus un dispositif très attractif, immédiat au niveau des logements, dans tout ce qui est : rénovation, aide à l'isolation thermique... Cela n'a pas été le choix du Gouvernement, c'est comme cela, c'est déjà bien que ça existe. J'ai à peu près répondu à tout.

Vous me dites que j'ai attendu quatre ans. Vous savez pourquoi, nous avons attendu quatre ans, vous avez une très grande responsabilité dans l'attente des quatre ans.

Jean-Claude PASSIER.

Monsieur Jean-Claude PASSIER

Merci Madame le Maire. Je suis surpris, j'ai quand même assisté pendant trente ou trente-cinq minutes, de la part de l'Opposition, à un détricotage du projet. Finalement, il n'y avait rien de significatif, rien d'intéressant. Cela me paraît quand même gravissime. D'autant plus que quand j'ai écouté Madame CHIAPPA KIGER, les quinze premières minutes ont consisté à apporter un diagnostic partagé, sur l'état de la ville. Si le diagnostic est partagé, on peut se demander pourquoi on ne peut pas aller plus loin. Pendant quatre ans, on n'a rien fait, c'est vrai. Vous avez juste oublié, Madame le Maire l'a rappelé, que l'on est arrivé avec 40 millions d'euros de dettes et qu'aujourd'hui, on est à 28 millions d'euros de capital remboursé. Que la durée de vie des crédits était de quatorze ans, elle en est aujourd'hui, moins de six (5,9) et que le travail des quatre ans qui a consisté à assainir la situation, va nous permettre, maintenant, de développer des projets. Mais il fallait passer par cette situation, c'était absolument incontournable. Alors, il se trouve qu'en ce moment, on a un petit peu de chance, on semble être né sous une bonne étoile, parce qu'il y a une conjonction de deux événements qui se produisent : il y a à la fois la réduction de la dette qui est arrivée et la décision des pouvoirs publics, qui consiste à dire : « Vous, vous êtes prêts, on va vous accompagner ». Donc, maintenant, effectivement, Madame le Maire l'a précisé, quand on arrive à six ans ou sept ans d'endettement, on peut remonter au créneau sur des finances adaptées à des projets qui ont été étudiés, pas des projets pour dépenser tout simplement. Parce qu'investir, cela ne veut pas dire investir dans n'importe quoi. Donc, qu'est-ce que l'on va faire maintenant ? On va faire le nécessaire pour remonter l'endettement à 2 ou 3 millions, en fonction de ce qui sera accessible, sans mettre en cause, ni les services, ni la fiscalité locale et retrouver effectivement, une vie normale sans alourdir la facture pour les citoyens. Quand on oublie la situation de la dette, c'est sûr que pendant quatre ans, on n'a rien fait. Il a fallu d'abord faire du nettoyage. Vous avez parlé aussi d'un sujet qui m'a interpellé, vous avez dit que la rue de la Schliffe, c'était un peu une connexion avec la rue principale. C'est le contraire, il devrait, normalement y avoir deux rues principales. D'abord il y a des accès permanents à travers, on le sait, il y a des voies pour revenir, y compris même des petits tunnels, pour ceux qui connaissent le centre-ville, et on sait déjà, sur la rue de la Schliffe, qu'il y a des demandes de subventions pour des travaux et des ravalements et il est évident que les fonds de commerce qui sont sur la rue de la Schliffe vont reprendre un certain dynamisme et certaines valeurs. Il n'y a pas de doute, l'embellissement de la Ville, surtout dans ces rues, passe par un comportement des propriétaires différent, il n'y a aucun doute. Donc, il ne faut pas dire qu'il n'y a pas de connexion, c'est le contraire. Ensuite, Monsieur LANÇON a parlé des financements de la Région, bien sûr, mais cela fait partie de vos compétences à la Région donc vous amenez des fonds, mais vous amenez des fonds sur des domaines dont vous avez la responsabilité. On est d'accord.

- Intervention inaudible -

Monsieur Jean-Claude PASSIER

Sur les études, ce ne sont pas des études comme cela, pour s'amuser, ce sont des études complètement opérationnelles, cela a été dit clairement. Et puis, je voudrais ajouter un mot sur l'apprentissage que l'on a acquis en quatre ans, d'autres, avant moi, avaient fait cet apprentissage, moi, je ne l'ai eu il n'y a que quelque temps. Tout ce qui s'écrit, tout ce qui se dit en France sur la redynamisation des villes moyennes, il y a deux maîtres-mots qu'il faut utiliser, c'est :

1) La gestion des flux et c'est vrai qu'avec les Services Publics qui s'en vont, les flux ont disparu, donc il faut recréer des flux de toutes les manières possibles.

2) C'est la maîtrise du foncier. Bien sûr, on a un foncier bâti ou pas bâti. La Ville de Montbéliard a un foncier des années 65-70, des trente glorieuses, un foncier qui est superfétatoire que l'on ne peut pas véritablement utiliser complètement. Mais qu'a-t-on fait ? On a fait un schéma directeur immobilier, qui est construit, avec un cabinet d'étude, que l'on n'aurait pas pu faire nous-mêmes. Même si nos services sont extrêmement compétents, construire un schéma directeur immobilier pour dire quel bâtiment il faut détruire, quand il faut le détruire ? Quel est le coût d'entretien ? Quelle est leur valeur nette ? Quel est leur amortissement, etc. Tout cela est extrêmement lourd. Il faut être des spécialistes pour répondre à cela. On a eu les réponses, on a un schéma directeur. Il se trouve que maintenant, les finances locales sont un peu plus saines, on peut se relancer dans vendre ce qu'il faut vendre et acheter ce qu'il faut acheter pour maîtriser le foncier. Voilà, ces deux sujets : les flux et la maîtrise du foncier bâti ou pas, c'est le prix de la réussite. Voilà ce que je voulais dire sur ces questions-là, et c'est pour cela que l'EPF va porter tout ce que l'on a envie de lui faire porter, pour des coûts marginaux, 1 %, il faut être sérieux. Maintenant que les finances sont assainies, on peut commencer à faire autre chose que faire une passerelle ou une halle qui est installée au-dessus du tunnel de la SNCF.

Madame le Maire

Merci Jean-Claude PASSIER. La parole à Lucie BERNA.

Madame Lucie BERNA

Merci. Je ne vais pas être longue, je voudrais juste rebondir sur une ou deux petites choses sur l'intervention de Monsieur LANÇON. Vous avez évoqué des détails, mais des détails, je pense que vous en avez oublié certains dans vos fabuleux projets, notamment, sur l'Ile en Mouvement, où les toilettes publiques, par exemple, sont parties, je ne sais où. Concernant l'accueil des camping-cars, cela aussi vous l'avez évoqué plusieurs fois lors de Conseils d'Administration de l'Office du Tourisme, à chaque fois, je vous ai répondu, qu'au départ, vous, dans votre projet, de l'Ile en Mouvement, il y avait, théoriquement, un accueil de camping-cars qui, au fur et à mesure est passé aux oubliettes. Pour terminer, je voudrais juste préciser une chose concernant les camping-cars. Nous avons le plaisir d'accueillir fin octobre, une Assemblée Générale de camping-caristes, plus de 250 camping-cars. On n'a peut-être pas d'aire de camping-cars, mais ils se plaisent chez nous. Le nombre de campings-caristes est en nette croissance et donc, nous en sommes très fiers.

Madame le Maire

Merci Lucie. Madame BAQUET CHATEL.

Madame Françoise BAQUET CHATEL

Merci Madame le Maire. Avec le leitmotiv qui grandissait sur les cœurs de villes qui se meurent, qui se paupérisent et qui perdent leurs attraits et toute leur attractivité, le Gouvernement a donc eu une sois-disant prise de conscience de cette dramatique situation. Il a donc lâché le dispositif de revitalisation des cœurs de Ville : 5 milliards d'euros pour 222 villes. Volonté affichée de calmer quelques colères d'élus et de Maires. C'est vrai, pour plagier ce qui se dit ce soir, quelle chance, quelle aubaine à saisir et je ne peux que partager cet engouement et cette satisfaction. Il faut s'en saisir et faire avancer au plus vite les projets, un peu moins les études, je partage ce que mes collègues ont exprimé et il faut que les habitants de notre ville sentent, le plus rapidement possible, le changement. Mais quand même, quelle amertume à avoir. Et là, l'expression « marcher sur la tête » prend un peu tout son sens. Sans vouloir reprendre la longue liste que vous avez citée, Madame le Maire, cela démarre des bureaux de poste vidés de leur mission première, pour pouvoir les fermer, en passant par les Services Publics de proximité, que ce soit à la Petite-Hollande, ou dans d'autres secteurs géographiques, Services publics de proximité déplacés ou regroupés, les trains à grande vitesse, qu'il faut aller chercher à vingt minutes de Montbéliard, à condition qu'il n'y ait pas d'accident sur la 36 et pour terminer par la fin de vie de l'hôpital de notre ville, véritable électrochoc, en catastrophe sanitaire et en économie locale dévastée. Alors oui, je voterai cette action, très sincèrement, car nous n'avons pas le choix. Eu égard à ce que ce Gouvernement saigne nos collectivités, nos villes, nos quartiers, notre qualité de vie.

Madame le Maire

Je vous remercie Madame BAQUET CHATEL. « Quelle chance, quelle aubaine », vous avez raison, même si cela n'est pas de l'argent en plus, que l'État sort. Sur les 5 milliards d'euros, il y a un 1,5 millions d'euros qui est mobilisé par Action Logement qui est le 1 % patronal pour la construction de logements et de bâtiments, ce sont donc les entreprises qui vont payer. Cela existe déjà, mais l'État dit : « Là-dessus, vous allez donner 1,5 milliards d'euros pour financer les villes. Il y a 1,7 milliards d'euros donné par la CDC (Caisse des Dépôts et de Consignation), 1,7 milliards d'euros en subventions, 700 millions d'euros en plus en prêts et puis le restant, c'est l'État qui le donne, mais sur des dispositifs de droit commun, c'est-à-dire des dispositifs qui existent déjà. Donc, ce n'est pas de l'argent supplémentaire que l'on va aller chercher. La seule chose, c'est que l'État va prioriser ces sommes-là, sur les villes qui sont retenues dans le cadre du dispositif. Quant à l'amertume que vous avez pour les Services Publics, je suis mille fois d'accord avec vous. On sait qu'une ville vit quand il y a des Services Publics. J'ai cité la liste, la longue liste, la trop longue liste des services qui ont quitté notre centre-ville, c'est la raison pour laquelle j'étais absolument déterminée sur le conservatoire, qui fait partie des Services Publics, qui ne devait pas quitter notre centre-ville. Vous savez, au moment du départ de la Sous-Préfecture, cela a été décidé en 2010/2011, j'étais la seule élue de Montbéliard et du Pays de Montbéliard, à m'insurger contre le départ de cette Sous-Préfecture, parce que c'étaient 20 000 passages par an. 20 000 passages, vous avez des gens qui viennent acheter du pain, qui vont chez le coiffeur, qui achètent une paire de chaussures, un bouquin, etc.

Et puis on a terminé par l'hôpital. Alors là, vous savez quand une ville perd un hôpital, c'est le deuxième employeur du secteur. Donc, forcément, cela fait des dégâts. Moi, je partage en grande partie votre avis. Je ne dis pas qu'il ne fallait pas rationaliser des choses, mutualiser des choses, néanmoins, les pouvoirs publics précédents, je remonte sur les vingt ou trente dernières années, ont été irresponsables. Ils n'ont pas mesuré la gravité de ce qu'ils étaient en train de provoquer.

La parole à Philippe DUVERNOY.

Monsieur Philippe DUVERNOY

Un sujet que je gère, dans ma délégation, et sur lequel Éric LANÇON est revenu subrepticement parce qu'il a de la suite dans les idées. Il a parlé des parcmètres, je me souviens de tous les compliments qu'il avait faits à la Municipalité, en reprochant, notamment, l'achat de ces parcmètres, lesquels, disait-il, ne procédaient pas à l'attractivité de la ville. Je veux te dire Éric, que ce système de FPS (Forfait Post-Stationnement) nous a quand même été un peu imposé par le Gouvernement Socialiste, à la va-vite. On a fait un choix que l'on assume. Maintenant, on n'est pas sourd, on entend les critiques des Montbéliardais, elles sont nombreuses, surtout quand il faut payer, même quand il ne faut payer que 20 centimes. Le Français n'aime pas payer, de surcroît, il râle. Ce système peut très bien évoluer, on réfléchit, on n'est pas sourd, encore une fois, à l'appel du pied et aux récriminations des Montbéliardais. Ce n'est pas, effectivement, le meilleur choix que nous ayons fait. Tu disais, tout à l'heure, que tu avais eu des parcmètres plus conviviaux, plus faciles à appréhender, notamment pour les personnes âgées et donc, on réfléchit sur ce système de gestion du stationnement, sur ce système de contrôle du stationnement, et je crois pouvoir dire sous le couvert de Madame le Maire que l'on ne s'interdit rien. Donc, cela peut très bien évoluer. Pourquoi pas ?

Madame le Maire

Il faut nous dire, Monsieur LANÇON, où vous avez vu ces merveilleux horodateurs, si simples, parce que nous, on cherche, on n'a pas trouvé pour le moment, mais vous avez peut-être de meilleures adresses que nous. Moi, j'ai vu les mêmes à Besançon, ce n'est pas mieux, les mêmes à Belfort. La seule chose à Belfort, c'est qu'il y a un ticket qui sort sans qu'on lui demande de sortir. À Montbéliard, il faut appuyer sur « valider », pour qu'il sorte, mais on a demandé à ce que cela vienne de manière automatique, parce que c'est vrai que c'est quand même plus pratique, mais cela, ce sont des détails. Vous savez, cette fameuse loi, c'est quand même François HOLLANDE qui a voulu ces changements dans la politique de stationnement, de verbalisation. Nous, on ne nous l'aurait pas imposée, cela nous aurait bien arrangés. On n'avait pas du tout envie, mais nous avons été contraints de le faire. Vous vouliez dire quelque chose, Monsieur LANÇON ?

Monsieur Éric LANÇON

Je remercie Monsieur l'Adjoint à la sécurité. C'est assez facile d'échanger, parce qu'avec vous Madame le Maire, c'est blanc ou c'est noir. Vous appréciez les nuances, on peut échanger. Avec vous, il est très difficile d'échanger. C'est une réalité. Une petite explication de texte : « Réduire l'importance et la portée d'« Action Cœur de Ville », mais pas du tout. C'est-à-dire que tous les propos que l'on formule sont obligatoirement, un tout petit peu, transformés, toujours de la même manière. Exemple : « L'équipement socioculturel, vous n'en voulez pas », mais je n'ai jamais dit que l'on n'en voulait pas. Souvenez-vous ce que j'ai dit : « Il arrive, comme par hasard, au mois de septembre 2019 », mais c'est un hasard total, parce qu'il aurait pu arriver avant.

Madame le Maire

Je vous ai expliqué pourquoi.

Monsieur Éric LANÇON

Mais bien sûr. « La rue de la Schliffe n'est pas belle », est-ce que j'ai dit que la rue de la Schliffe n'était pas belle ? Non, j'ai simplement dit que vous allez voir, c'est arrivé déjà une fois, c'est un axe, maintenant, qui roule très bien. Je vous l'accorde, les bus, les voitures. Vous allez voir que cette voie va obliger la Police à se déplacer, parce qu'elle va être obligatoirement utilisée pour couper à un moment donné. Donc, les gens vont passer par là en voiture.

Madame le Maire

Ils passaient déjà là, mais c'était moins confortable.

Monsieur Éric LANÇON

Mais cela fait un appel de circulation. Dès que la route est bien, cela fait un appel de circulation donc obligatoirement il va y avoir des difficultés. Pour reprendre les propos de Monsieur DUVERNOY, c'est la place de la voiture dans le cœur de ville, que je posais. Toutes les études, les deux études 2012/2013 et 2016 vont toutes dans la même direction, il faut réfléchir autrement à la place de la voiture dans l'hypercentre. Nous, on estime et d'autres partagent cela, il y a trop de voitures, il faudra faire quelque chose pour les voitures. Vous n'aurez pas le choix autrement. La rue de l'École Française et tout, je vous assure, que venir à pied ou en vélo, je me déplace parfois, ce n'est pas possible, il faut modifier cela. En plus, d'un point de vue esthétique, on a une forêt de panneaux devant nous : des interdits, des gauches, des droites, etc., sur un point de vue esthétique, cela permettrait de modifier pas mal cette signalétique. Les 100 millions d'euros du THNS, je vous rappelle que jusqu'à il y a encore deux ans, c'était 200 millions d'euros. Tout est comme cela, Madame le Maire. Je comprends que vous vouliez défendre vos idées. Le quartier du nouvel hôpital, vous ne nous avez pas du tout convaincus. Moi, je persiste à dire que le quartier du nouvel hôpital, cela va être en opposition avec le centre-ville. C'est mon avis ! De la même manière que vous, si on était à votre place, on ferait la même chose, pour que justement cela ne devienne pas une opposition. La maison médicale privée, qu'il y a actuellement, elle aurait peut-être pu être publique ou à un autre endroit, parce que ce sont quand même des flux qui partent obligatoirement. Je ne veux pas vous donner de leçon là-dessus, c'est ma conviction, point. Et puis je suis allé voir, je n'ai pas fait les sites Internet des 221 autres villes, j'en ai pris quelques-unes : Lunéville, Nevers, Niort, etc. Allez regarder, ne serait-ce que par curiosité, l'état actuel des projets qui rentrent dans l'« Action Cœur de Ville ». C'est tout ce que nous voulions dire, par rapport aux fiches matures qui nous semblent immatures pour un certain nombre. Et puis les difficultés, jusqu'à présent, oui, que nous ressentons par rapport, non pas à l'aboutissement, mais à la mise en œuvre de projets. Nous avons fait beaucoup d'études, sûrement, vous trouverez des chiffres, mais pour un grand nombre d'études, elles avaient été concrétisées et assez rapidement. J'ajouterai également, malgré tout, parce que quand on fait le tour, c'est entre 27 et 30 emplois qui ont été créés directement ou indirectement, entre : l'hôtel, 9 emplois, le Biocoop, à peu près la même chose, ils ne veulent pas aller jusqu'à 10 emplois, parce qu'après il y a d'autres obligations et les Bains Douches, également. Cela fait quand même des emplois qui sont revenus au centre-ville, donc derrière cela : des emplois, de la famille, de la consommation. Ce n'est pas anodin de dire cela. C'est vrai que quand on achète une maison, cela coûte cher et pendant un

certain nombre d'années, on ne peut pas faire les choses mais on a le temps de réfléchir, on a le temps de penser, on a le temps d'imaginer et c'est la critique que je vous ai faite et que je réitère.

Madame le Maire

C'est ce que nous avons fait, en achetant dernièrement deux maisons, en plein cœur de ville, sur lesquelles nous allons pouvoir travailler. Monsieur EZZAHAR.

Monsieur Abderrahim EZZAHAR

Merci de m'avoir donné la parole. J'étais de passage rue Clémenceau, j'ai compté 11 magasins fermés. J'ai discuté avec un commerçant, il a été très franc, il a discuté avec moi. Je lui ai posé la question et il m'a dit : « Je pense, si vous voulez que cela fonctionne bien, il faut que Madame le Maire fasse comme dans d'autres villes. On n'est pas loin d'Audincourt, il faut créer des emplacements de zone bleue ». Cela fait une heure et demie. Si un client vient, il a largement le temps, pendant une heure et demie de faire ses courses. Parce que les vingt minutes, cela ne marche pas. La journée gratuite par mois, non plus, il faut créer des zones bleues pour éviter la fermeture des commerces. Vous pouvez faire n'importe quoi, les commerces vont continuer à fermer à Montbéliard. Moi, je suis très touché par cela. En plus, depuis votre arrivée à la Mairie, toutes les places gratuites, vous les avez rendues payantes. À cent mètres d'ici, devant PMA, il y avait des places gratuites, vous avez installé un appareil, tout est payant. Comment voulez-vous ? Quand j'ai discuté avec ce commerçant, il m'a dit : « Monsieur EZZAHAR, quand un client vient, il retrouve 30 € d'amende, il ne vient plus à Montbéliard. Il va ailleurs ». Mon point de vue est qu'il faut créer des zones bleues, cela facilitera peut-être le commerce, je le pense.

Madame le Maire

Merci Monsieur EZZAHAR. Vous avez entendu la réponse de Philippe DUVERNOY, je ne rajouterai rien. Vous avez parlé de 11 magasins fermés, dans la rue Clémenceau, mais il y en a deux qui vont ouvrir très prochainement. Par exemple, anciennement chez New Style, il y a le magasin Billiotte qui va s'installer et se développer avec une belle surface de 100 m² et puis un petit espace de restauration. Un peu plus loin, là, où il y avait La Fine Gueule, il va y avoir un Leclerc drive piéton donc fait uniquement pour les habitants du centre-ville qui pourront se déplacer à pied. Cela devrait attirer pas mal de monde qui va ensuite aller vers les autres commerces. C'est vrai, il y a des commerces qui ferment, il y a des commerces qui ouvrent. Devant les Alliés, il n'y avait pas de places de stationnement, les gens se garaient sur le trottoir. C'est-à-dire que parfois, ils se prenaient une amende de 135 € puisque vous savez que l'on n'a pas le droit de se garer sur les trottoirs. Donc, comme la rue est large, nous avons demandé la création de places de stationnement, évidemment, avec un horodateur, pour permettre aux voitures et aux clients de tourner et ces places sont très appréciées par les gens qui viennent en centre-ville, parce que c'est tout près de la rue Cuvier. Ces places n'existaient pas jusqu'à présent.

Monsieur Jean-Claude PASSIER

Et à la place de la fleuriste qui a été obligée de fermer récemment, on aura une boutique homme, non franchisée.

Madame le Maire

Donc, vous le voyez, il y a des commerces qui ferment, d'autres qui ouvrent et moi, j'ai vraiment très bon espoir que ce plan « Action Cœur de Ville », sur lequel nous allons devoir voter maintenant, favorise, l'expansion, l'attractivité et le nouveau dynamisme de Montbéliard.

Je ne vous lis pas la délibération, vous l'avez lue, vous savez ce qu'il y a dedans, avec les axes stratégiques, je vais vous demander maintenant de voter. Y-a-t-il des voix contre ? Non. Des abstentions ? Non. Je vous remercie, le dispositif « Action Cœur de Ville » est donc voté à l'unanimité.

Pour	:	31
Contre	:	0
Abstentions	:	0

Madame le Maire

Merci et bonne soirée à tout le monde.